

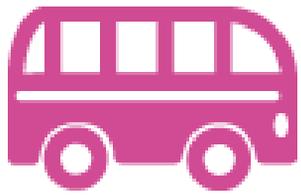
Rapport d'activités 2012

association
les amis du
bus♀des
femmes



association
les amis du
bus♀des
femmes





Les Amis du Bus des Femmes

Travailler avec et pour les personnes prostituées

Né en 1990 et soutenu par l'Organisation Mondiale pour la Santé et de nombreux acteurs médicaux sociaux, le Bus des Femmes est un projet pilote parisien qui propose une action communautaire de santé publique en direction des personnes prostituées.

- Le projet est dit communautaire, dans la mesure où les personnes concernées sont elles-mêmes partie prenante du projet, au sein des instances décisionnaires (définition des priorités, objectifs, stratégie et actions de l'association) du personnel (participation active à l'exécution et à l'évaluation des actions de terrain) et des bénéficiaires (accès au service mis à disposition en réponse à leurs besoins).
- La démarche communautaire porte un nouveau regard sur les individus. L'association ne constitue pas un dispositif supplémentaire mais complémentaire, proposant l'apport d'une expérience, d'une connaissance et d'une compréhension du milieu prostitutionnel, de ses codes et de ses réalités exprimés par la Communauté elle-même.
- Notre association travaille ainsi à la mise en place d'actions de santé communautaire et à l'élaboration d'actions favorisant la promotion des droits de toutes les personnes et leur insertion dans tous les domaines de la société.

association
les amis du
bus des
femmes

Lutter contre la Traite des Etres Humains

L'association travaille en particulier à la promotion des droits des personnes victimes de traite, d'exploitation sexuelle, de servitude pour dettes, de prostitution sous contrainte ou de toutes formes d'esclavage.

Dans ce cadre, trois programmes sont mis en œuvre avec et pour les personnes victimes de traite : le programme Patience pour la promotion de la santé, de la parole et de la liberté des victimes de traite ; le programme Joy, pour la promotion des droits spécifiques des personnes victimes de traite en matière de protection ; le programme Victoria pour le soutien à leur autonomisation.





Introduction

19 ans de Savoir-faire et de Savoir-penser

L'année 2012 a été marquée par l'aggravation des conditions générales de l'exercice de la prostitution. En effet, les conséquences de la Loi de la Sécurité Intérieure de 2003 sur la pénalisation du racolage ont continué à produire plus de marginalisations, discriminations, violences, exclusions, précarités, isolements et de stigmatisations.

La proposition de loi sur la pénalisation des clients et la multiplication des problèmes rencontrés sur le terrain, se sont considérablement répercutées sur les activités de l'association. La fréquentation du local a également augmenté avec de multiples demandes d'aides financières afin de pouvoir survivre au quotidien tout en gardant sa dignité.

Aucune action d'accès aux soins et de prévention, aussi bonne soit-elle, ne peut se dérouler néanmoins correctement et en toute fiabilité, avec et pour des personnes, si ces dernières continuent à subir en permanence : violence, exclusion et discriminations. Il faut donc développer avec elles des actions qui fassent que leur vie au quotidien puisse se dérouler dans des conditions de dignité et de respect.

Pour atteindre ces conditions de dignité et de respect, nous avons mené tout au long de cette année 2012, dans la continuité de nos 19 ans de lutte, de nombreuses actions détaillées dans ce rapport d'activité.

Nous en profitons, pour remercier l'équipe Sidaction et de M6&Déco qui ont été nos partenaires dans nos combats et nous ont permis de réaménager au mois de février, notre salle d'accueil et notre salle de cours afin de recevoir les personnes dans un cadre plus beau, chaleureux et convivial.

Enfin, il nous est essentiel de continuer encore et encore, de lutter contre l'amalgame fait par tous entre personnes prostituées et personnes victimes de la traite des êtres humains : « libre choix, la lutte contre l'exploitation ».

association
les amis du
bus des
femmes

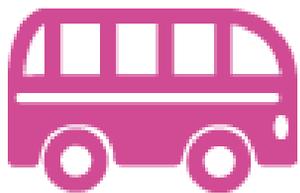




Sommaire

Les Permanences d'Accueil mobiles 11 484 passages ; 266 permanences	P. 5
L'Abribus 8 294 passages	P. 15
Le pôle santé 129 personnes suivies ; 371 entretiens 67 accompagnements physiques	P. 18
Le pôle social 306 personnes suivies ; 1 672 entretiens	P. 31
Le pôle emploi / formation 161 personnes suivies ; 858 entretiens	P. 41
Les ateliers de français 141 personnes suivies ; 224 cours	P. 44
Le pôle Traite des Etres Humains 172 personnes suivies ; 976 entretiens	P. 50
Les formations / L'accueil des stagiaires	P. 56
Equipe et Conseil d'Administration	P. 57
Nos partenaires	P. 58
Nos financeurs	P. 59





Les Permanences d'Accueil Mobiles

Depuis 1990, le Bus des Femmes circule sur les lieux de prostitution, huit fois par semaine, de jour et de nuit, dans la capitale et dans les bois et forêts de la région Ile-de-France.

Année	Nombre total de passages	Nombre de permanences	Nombre de nouveaux contacts	Nombre moyen de passages par permanence
2010	12250	265	661	46,2
2011	12249	276	575	44,4
2012	11484	266	597	43,2

Intervenant au plus près des populations, nos propositions d'actions sont élaborées à partir de l'observation des situations, du recueil et de l'analyse des besoins et des attentes. Notre passage à l'action de prévention contre le sida s'appuie donc sur cette dimension communautaire.

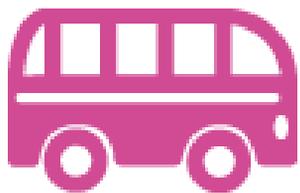
Notre premier rôle lors des permanences d'accueil mobile est de faire passer un **message de prévention**.

Cette prévention s'articule autour de plusieurs axes :

- la prévention **des IST et du VIH**, et plus généralement la prévention **santé**, axe majeur de notre travail.
- la prévention dans le cadre social, notamment sur l'**estime de soi**. En effet, la pression normative renvoie souvent une image de soi dégradée aux personnes exerçant l'activité.
- la prévention des accidents : tout ce qui touche aux conditions générales d'exercices de la **prostitution**.

association
les amis du
bus ♀ des
femmes



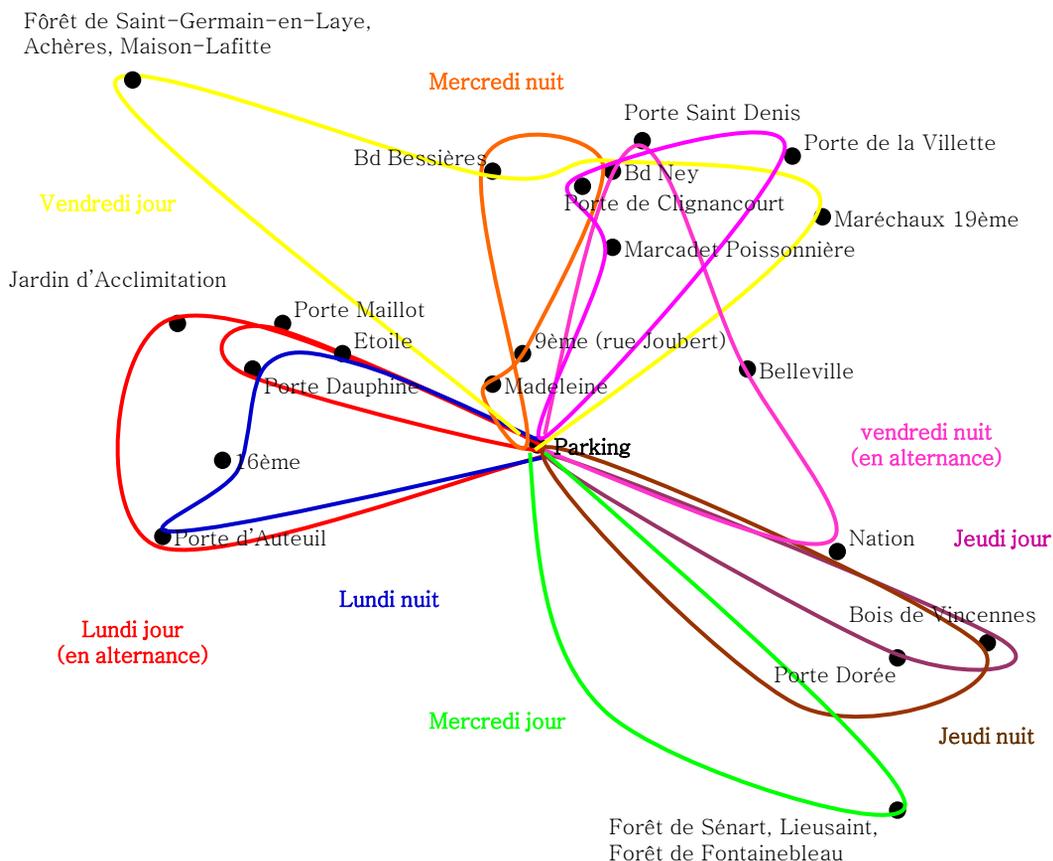


Les Permanences d'Accueil Mobiles

Nos circuits

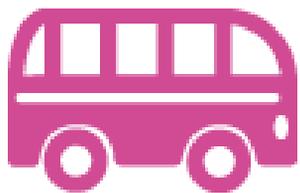
D'années en années, l'organisation et les circuits des permanences mobiles sont modifiés afin d'adapter au mieux nos actions aux évolutions du terrain. Le cadre de l'activité prostitutionnelle a été fortement bouleversé depuis 2003 avec l'adoption du délit de racolage passif, mais aussi avec le durcissement des lois sur l'immigration et la répression des étranger-e-s en situation irrégulière. De plus, la crise économique et l'augmentation de la précarité qui touchent de plus en plus de les femmes, les jeunes et les seniors ou encore les migrant-e-s, sont autant de facteurs qui sont à prendre en compte dans la compréhension des évolutions du terrain.

Dans un contexte marqué par des phénomènes répressifs, l'organisation des tournées doit être repensée continuellement afin de s'adapter aux nouvelles réalités de terrain.



association
les amis du
bus des
femmes





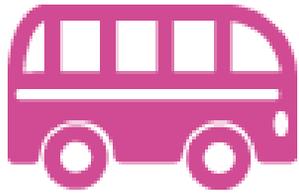
Les Permanences d'Accueil Mobiles

Parcours	Horaires	Personnel
Lundi jour	14h-19h	1 animatrice, 1 agent de prévention et ponctuellement 1 membre de l'équipe du local
Lundi nuit	22h-03h	1 animatrice, 1 agent de prévention et ponctuellement 1 membre de l'équipe du local
Mercredi jour	11h-21h	1 animatrice, la chef de projet Santé et ponctuellement 1 membre de l'équipe du local
Mercredi nuit	22h-03h	1 animatrice, 1 agent de prévention, 1 éducatrice roumanophone de l'association Hors la Rue et ponctuellement 1 membre de l'équipe du local
Jeudi jour	14h-19h	1 animatrice de prévention, la chef de projet Santé et ponctuellement 1 membre de l'équipe du local
Jeudi nuit	22h-03h	1 animatrice, 1 agent de prévention et ponctuellement 1 membre de l'équipe du local
Vendredi jour	11h-21h	1 animatrice de prévention, 1 animatrice de l'association ARCAT et ponctuellement 1 membre de l'équipe du local
Vendredi nuit	22h-03h	3 animatrices de prévention, 1 agent de prévention et ponctuellement 1 membre de l'équipe du local

- Au cours de l'année 2012, nous avons accueilli de nombreux stagiaires, principalement d'IFSI, mais également stagiaires assistantes sociales ou auxiliaire de puériculture en observation, qui ont participé aux permanences d'accueil mobiles. Nous tenons ici à remercier Anne Laure, Assetou, Héloïse, Margaux, Marie, Patricia, Roselyne et Yasmine.
- Nous tenons également à mettre en avant deux partenariats associatifs : le premier avec l'association **ARCAT**, principalement par le biais de Tamara. Le second avec l'association **Hors la Rue** par le biais de Bénédicte et Florina.
- Enfin, des interventions et observations de partenaires institutionnels ont également eu lieu. Aussi en 2012, nous avons accueilli les ARS, la Mairie de Paris, Mme Lydie Autreux, élue du CG du 77, le médecin H. De Champs - Léger dans le cadre de notre partenariat avec la PASS de l'Hôpital Hôtel Dieu, Grâce OSAKUE, qui travaille pour l'ONG nigériane « Girls Power Initiatives », et enfin Marc et Corinne de l'association Sidaction qui ont participé activement à deux permanences afin de mieux percevoir notre travail.

association
les amis du
bus ♀ des
femmes





Les Permanences d'Accueil Mobiles

Accueillir dans le Bus

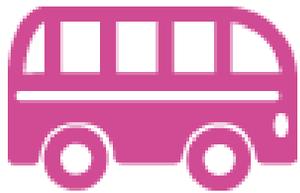
Le Bus a été choisi en tant que lieu de rencontre, de convivialité et d'échange. L'équipe d'accueil mobile est là pour accueillir toute personne qui se prostitue. Sans distinction ni discrimination sont proposés un moment de détente et une collation. Si l'organisation des permanences mobiles a évolué, elle s'attache toujours à respecter ses principes fondamentaux : non jugement, respect et considération de la parole.

Nous assurons la présence des mêmes membres de l'équipe sur les secteurs. Cette continuité est essentielle, et gage de qualité dans notre travail. Ainsi des relations et des rapports de confiance peuvent s'établir et permettre des discussions libres et ouvertes. La connaissance du terrain par l'équipe est également primordiale afin qu'elle puisse s'adapter au mieux aux évolutions. Connaître un secteur, les habitudes des personnes rencontrées, les spécificités d'un coin de trottoir, les comportements policiers... tous ces facteurs sont à prendre en compte pour réaliser des permanences d'accueil mobiles de qualité tout en rencontrant un nombre de personnes assez optimisé.

L'équipe mobile accorde beaucoup d'écoute et d'attention aux personnes qui sont reçues dans le bus, avec une attention toute particulière pour les «1ère fois ». **En 2012, nous avons identifié 597 premiers contacts sur l'ensemble des permanences mobiles.** Ce chiffre est sans doute minoré. Sur certains secteurs où notre accueil fait face à une forte affluence, il est difficile de rendre compte précisément de l'ensemble des premières rencontres.

association
les amis du
bus ♀ des
femmes





Les Permanences d'Accueil Mobiles

Ce qui se passe dans le Bus...

L'équipe mobile distribue un large éventail de boissons chaudes ou froides, de soupes, et de gâteaux divers. Cela permet aux personnes rencontrées de s'octroyer un vrai temps de pause, souvent apprécié, notamment lors des mois d'hiver.

La prévention santé passe tout d'abord par la remise de préservatifs, et un discours sur l'utilité de ces derniers pour se prémunir contre toute infection sexuellement transmissible dont le VIH. En 2012, nous avons distribué 112 000 préservatifs et 24 000 gels.

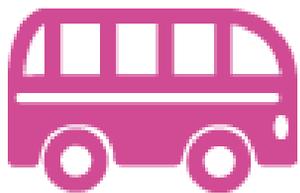
Dans le Bus des Femmes, chacun travaille à la création d'un espace de parole de qualité, où tout le monde pourra s'exprimer dans un cadre de non-jugement. Certaines rencontres sont brèves, les personnes venant chercher quelques préservatifs et sachets de lubrifiants, éventuellement une boisson, avant de retourner travailler ; d'autres entretiens amènent à de longues discussions, qui vont des anecdotes de la vie familiale et amoureuse à des sujets plus préoccupants, notamment sur les questions de santé. Ainsi, environ 30% des passages donnent lieu à des discussions approfondies :

- **Sur la santé** : ouvrir un espace de discussion, informer, donner une adresse, prendre un rendez-vous, proposer un accompagnement physique, expliquer, partager une information...
- **Sur l'accès aux droits** : informer sur les droits et favoriser un accès complet aux droits et/ou à une complète citoyenneté, favoriser l'accès aux dispositifs existants, lutter contre l'exclusion et les discriminations...

Des espaces de parole individuels et collectifs sont ainsi mis à la disposition des personnes. Dans le Bus des Femmes, si la discussion est souvent collective, chacun peut aussi solliciter un entretien individuel à l'écart du groupe.

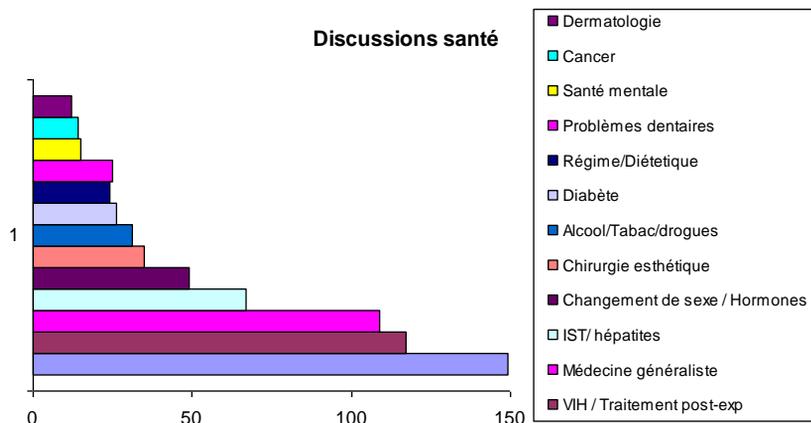
association
les amis du
bus ♀ des
femmes





Les Permanences d'Accueil Mobiles

Les discussions santé abordées dans le bus sont très majoritairement centrées sur les questions de santé sexuelle, et sur la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles, dont le VIH et les hépatites. L'équipe est également sollicitée sur d'autres sujets de santé de médecine générale tels que cités dans le tableau ci-dessus.

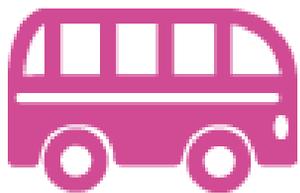


L'équipe dispose de plaquettes d'informations sur des sujets de santé variés et en différentes langues. Elle dispose également d'une valise de présentation de l'ensemble des moyens de contraception et de prévention des IST et du VIH. Cette valise, souvent utilisée, permet aux personnes d'avoir une idée réelle des différents moyens de contraception, comme le stérilet, l'implant contraceptif, ou encore l'anneau vaginal. En fonction des demandes et des besoins analysés par l'ensemble de l'équipe de l'association, de nouveaux outils sont créés : affiches, plaquettes d'informations, ou simples cartes de visites contenant les numéros et adresses utiles en cas de besoin. Dans la mesure du possible, nous essayons d'adapter ces outils régulièrement en fonction des besoins exprimés et des actualisations nécessaires.

Cette année encore, nous avons été fortement sollicités pour des accompagnements physiques vers des structures de soins ou de dépistage. En effet, nous rencontrons toujours des personnes en difficultés d'accès aux soins et à la santé. La difficulté d'ouverture des droits et la peur de la stigmatisation, associé pour certains à la barrière de la langue et à la peur de la répression des étranger-e-s en situation irrégulière, sont autant de freins toujours aussi prégnants. A ce premier constat s'ajoute parfois l'isolement social et familial. C'est pourquoi, nous essayons, dans la mesure des capacités de l'équipe, de proposer ces temps d'accompagnements afin d'assurer un réel accès aux soins des personnes, qui restent en proie à des processus fortement discriminants et stigmatisants.

association
les amis du
bus ♀ des
femmes





Les Permanences d'Accueil Mobiles

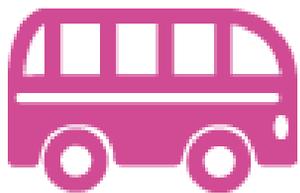
Les « passes » entre le Bus et le local

De nombreuses orientations sont faites directement vers le local de l'association où sont présents différents professionnels afin de répondre aux besoins des personnes rencontrées.



association
les amis du
bus ♀ des
femmes





Les Permanences d'Accueil Mobiles

Ce qui se passe dans la rue...

Lors des permanences d'accueil mobile, nous sommes amenés à travailler dans la plus grande diversité. Chaque secteur, chaque quartier a ses spécificités : population, modes et conditions de travail, relation entre les groupes, relations avec les riverains. Il s'agit de répondre aux demandes de chacun en s'adaptant à une grande disparité de conditions, mais aussi de droits en tant que citoyen-ne-s sur le territoire français.

Certaines personnes ont une prise en charge médicale complète, alors que pour d'autres, tout est à initier depuis l'accès aux soins. Nous rencontrons de grandes expertes des institutions sociales et des moyens de recours autant que des primo-arrivant-te-s ayant une connaissance très limitée du système administratif, juridique et sanitaire français. Enfin, nous rencontrons certaines pratiquant la prostitution de manière très occasionnelle, d'autres la vivant comme une profession à part entière.

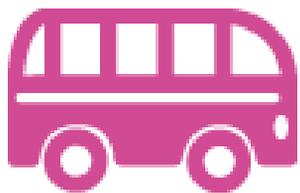
Avec 51 nationalités croisées aux grés des tournées sur Paris et la région parisienne, la prostitution se présente donc comme un monde très divers et varié, dont la diversité ne pourrait être réduite à quelques stéréotypes.

Les préoccupations des personnes rencontrées portent souvent sur la répression policière. Le contrôle incessant de la police sur certains territoires, les divers délits dont elles sont accusées (1), les gardes à vue... sont autant de sujets qui occupent les esprits.

association
les amis du
bus ♀ des
femmes

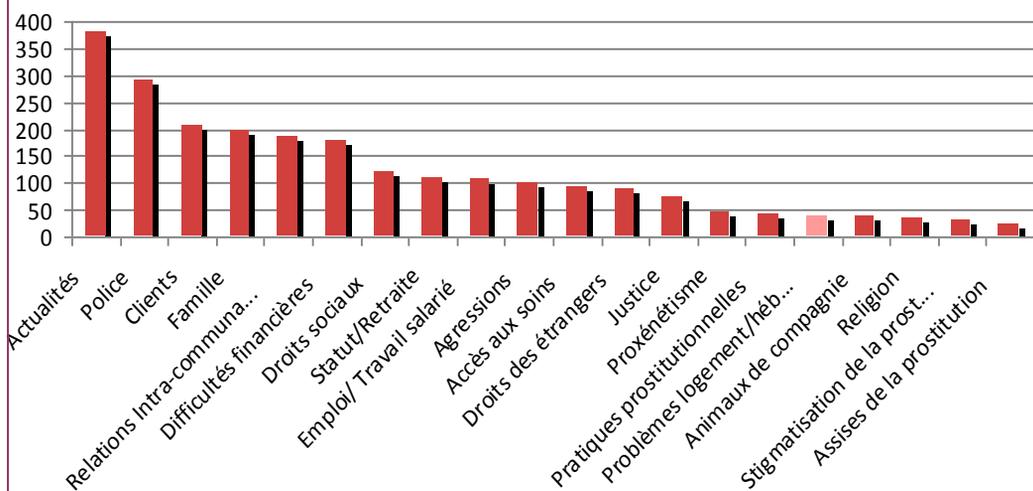
1- Stationnement, non respect d'une interdiction de fumer dans une forêt, dépôt d'ordures....





Les Permanences d'Accueil Mobiles

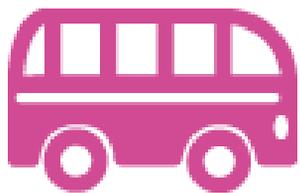
Discussions générales : les sujets abordés



L'actualité de 2012, marquée par les élections présidentielle et les débats entre des candidats, et plus particulièrement sur les questions liées à la prostitution, a été au centre des discussions pendant de nombreux mois. Des propositions de lois présentées telles que la pénalisation des clients, ont fait surgir de vives oppositions et inquiétudes.

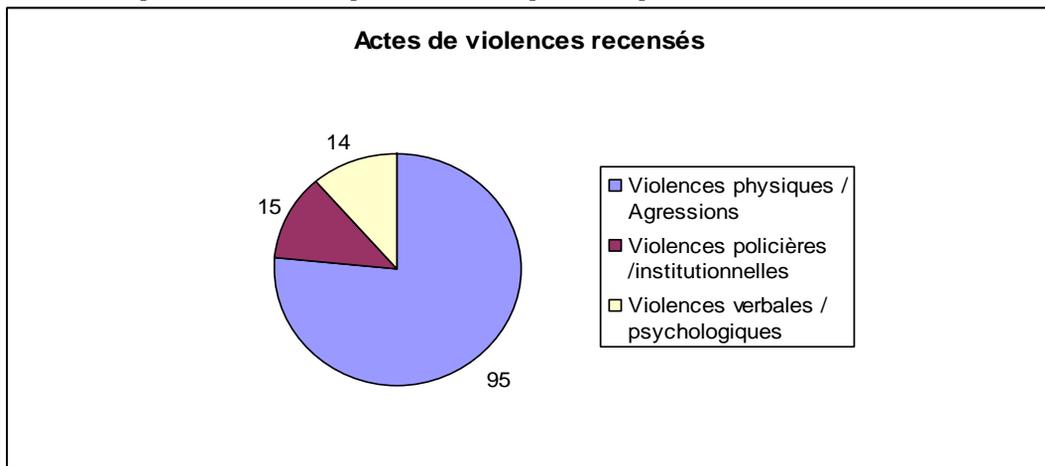
La crise économique et financière est déjà ressentie assez fortement par la communauté. Les revenus chutent, et les clients se font plus rares. A cela s'est ajouté une **réelle crainte liée à l'annonce d'une loi de pénalisation des clients**, et ainsi d'une potentielle chute des revenus. Aussi, de nombreuses personnes nous interpellent sur leur **situation de plus en plus précaire**, et sur leurs inquiétudes face à l'avenir. De nombreuses discussions ont porté sur l'accès au marché de l'emploi, et de nombreuses orientations ont été réalisées vers le local.

Il est à souligner la complexité de la situation des étranger-e-s, et plus particulièrement de ceux et celles en irrégularité de séjour sur le territoire. L'équipe est souvent sollicitée sur des questions relatives aux droits des étrangers, européen-ne-s ou non, et au droit d'asile. L'intégration de nouveaux pays européens dans l'espace Schengen est aussi sujette à interrogation. De nombreuses demandes, notamment pour les ressortissantes roumaines et bulgares, portent sur les conditions d'accès au marché du travail, mais également sur **l'égalité de droits entre les européens** et notamment l'accès à une couverture médicale ou le droit à un hébergement/logement.



Les Permanences d'Accueil Mobiles

Des violences multiples et multiformes sont très régulièrement rapportées à l'équipe du Bus. Ces situations sont malheureusement toujours aussi nombreuses et intolérables ! Les agressions parfois d'une extrême violence sont nombreuses : les coups, les viols, les agressions sexuelles, les jets d'objets, les insultes, les vols, les actes humiliants, le non-respect des engagements fixés au départ, ... Tous ces actes de violences dont peuvent être victimes les personnes prostituées sont fréquents et continuent d'être exercés la plupart du temps en toute impunité. Il faut également souligner des phénomènes de banalisation des violences de la part des personnes, habituées à travailler dans un contexte où les actes de violences envers elles sont monnaie courante, actes qui sont souvent perpétrés en toute impunité. Ainsi, nous observons très fréquemment l'hostilité qu'ont certaines victimes à aller déposer plainte suite à des agressions, considérant qu'aucune enquête ne sera activée, ou qu'elles seront mal accueillies voire interpellées par les services de police : à cause du délit de racolage, elles apportent la preuve du délit en allant demander protection à la police ou en portant plainte.



association
les amis du
bus ♀ des
femmes

Suite à la participation de l'association à un projet européen (programme DAPHNE) en 2010 mené par une association d'autodéfense féministe belge, l'équipe propose aujourd'hui des outils adaptés d'autodéfense et des « bonnes pratiques » rassemblées dans un guide d'autodéfense écrit par et pour les prostituées (1). Ainsi en 2012, nous avons discuté de stratégies d'autodéfense et distribué ces outils à 32 personnes.

1- « Guide pratique de sécurité pour les travailleuses du sexe – prostituées ». Disponible sur le site Internet de l'association : www.lesamisdubusdesfemmes.org





Le local de l'association : L'Abribus

Le local d'accueil est ouvert au public sans interruption de 9h 30 à 18 h le lundi, mercredi et jeudi ; le mardi de 9h 30 à 13h ; le vendredi de 9h 30 à 17h.

En 2012, **8294 passages** ont été enregistrés dont **217 nouvelles personnes**

Le premier accueil des personnes au sein du local de l'association est assuré par la directrice qui présente la structure et fait une évaluation des besoins de la personne.

Ainsi au cours de l'année 2012, **658 entretiens** ont été réalisés par la directrice dont **217 nouveaux entretiens** et suivis pour des ouvertures de dossiers (domiciliation – juridique – attestation).

Sur les **217 nouvelles personnes**, **18 personnes** ne faisant pas partie de notre public, ont été réorientées après évaluation vers d'autres associations ou structures de droit commun.

La domiciliation administrative

L'association les Amis du Bus des Femmes dispose d'un agrément de la Préfecture de Paris pour l'élection administrative de domicile des personnes sans domicile fixe. La directrice reçoit les personnes en entretien individuel pour toute nouvelle demande d'élection administrative de domicile ou de renouvellement et délivre les attestations. Cette domiciliation permet aux personnes de recevoir leur courrier et d'accéder pour certaines à une couverture médicale et sociale.

En 2012, la directrice a enregistré **855 élections administratives de domicile** dont **159 nouvelles personnes** et **696 personnes** pour le renouvellement.

Ces élections de domicile ont permis à **274 personnes** de bénéficier de l'Aide Médicale Etat (AME). En décembre 2012, la DRIHL a renouvelé notre agrément de domiciliation pour une période de 3 ans comprenant l'Agrément pour l'AME et l'Agrément Unique.



Le local de l'association :

L'Abribus

Les attestations procureur

Suite à l'adoption de la loi de sécurité intérieure du 18 mars 2003 et notamment de l'article 50 sur le racolage, les personnes prostituées sont interpellées et dirigées vers le Délégué du Procureur qui les reçoit et leur notifie les faits suivants :

« Vous avez fait l'objet d'une procédure pour des faits de racolage ; ce fait constitue un délit puni de 2 mois d'emprisonnement et de 3750 € en application des articles 225-10-1, 225-20 et 225-51 du Code Pénal, ainsi que du retrait possible de la carte de séjour temporaire de l'étranger (ord. Du 2 novembre 1945 modifié par l'article 75 de la loi du 18 mars 2003). La procédure pénale sera classée sans suite sous condition de présentation à l'une des associations intervenant dans le cadre de la prostitution, dont liste ci-jointe. En revanche, si vous refusiez de vous présenter à l'une des associations désignées, des poursuites pénales devant le Tribunal correctionnel pourront être envisagées du chef de racolage, et le cas échéant de séjour irrégulier. »

Dans ce cadre, la directrice a reçu **43 personnes**, ayant une convocation concernant : 24 rappels à la loi ; 5 classements sous condition et 20 classements avec orientation.

Contrairement à l'année 2011, beaucoup plus de personnes très vulnérables ont été interpellées

La permanence de la CPAM de Paris

L'Abri-Bus accueille également une permanence CPAM de Paris depuis septembre 2004. Cette permanence permet aux personnes d'être reçues par une conseillère technique et sociale directement détachée de la CPAM. Elles peuvent ainsi obtenir des informations sur leurs droits et faire procéder à l'instruction de leur dossier.

En 2012, la conseillère technique et sociale de la CPAM a reçu **268 personnes** lors des **35** permanences tenues au local de l'association le mercredi matin.

Le 11 juillet, le Docteur Julien Emmanuelli de l'IGAS est venu participer à la permanence suite à notre audition sur l'accès aux soins des personnes reçues par notre association.



Le local de l'association : L'Abribus

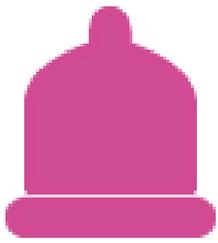
La permanence juridique de Droits d'Urgence

Depuis septembre 1997, l'association Droits d'Urgence assure au sein de notre association une permanence d'accès aux droits à raison de deux jeudis en fin de journée par mois. Lors de cette permanence, les personnes sont prises en charge par un avocat et/ou un juriste qui apportent bénévolement des conseils et une assistance juridique. Les personnes peuvent également bénéficier d'une prise en charge effective des dossiers (rédaction d'actes, recherches...) ou encore d'accompagnements dans leurs démarches auprès des institutions judiciaires et administratives. En 2012, les juristes et les avocats de Droits d'Urgence ont reçu **50 personnes** lors des **17** permanences juridiques tenues au local de notre association. Le Droit des Etrangers et le Droit Pénal ont été les Droits les plus abordés.

Un nouveau local

En février 2012, exceptionnellement notre local a été fermé du 23 février au 28 février, notre salle d'accueil et notre salle de cours ont été réaménagés en partenariat avec l'association Sidaction par M6&déco avec Valérie Damidot dans le cadre du Sidaction 2012. L'émission fut diffusée le 1er avril 2012 à 18h 40 sur M6.

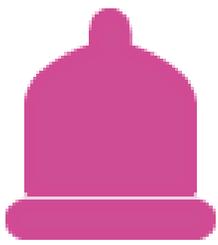
Nous remercions Madame Line Renaud présidente du Sidaction, Valérie Damidot, Pascale, Bérangère, Olivia, Joffrey, Gilles, Marc, Romain, Nathanaël de M6&déco, Marc, Corinne, Jennifer, Christine de Sidaction et Claudia membre du Conseil d'Administration des Amis du Bus des Femmes et toute l'équipe.



En 2012, la chef de projet santé a suivi 129 personnes et réalisé 371 entretiens confidentiels et 67 accompagnements physiques vers des structures de soins ou de dépistage.

L'association travaille selon une méthode de santé communautaire. Les actions mise en place sont adaptées aux besoins de la communauté et sont organisées avec elle :

- Actions de prévention du VIH/Sida, des hépatites et des IST;
- Développement d'actions visant à favoriser l'accès aux ressources et services qui favorisent la santé;
- Mise à disposition et distribution de matériel de prévention (préservatifs masculins et féminins, gels lubrifiants, carrés de latex);
- Mise en place de focus group dans le bus comme à l'abribus sur des thématiques de santé;
- Organisation d'actions spécifiques sur des thématiques de santé (campagne de vaccinations contre la grippe, l'hépatite B, DT Polio..., participation à la campagne de dépistage du cancer du sein « Belleville Rose. »...);
- Organisation d'ateliers communautaires sur des sujets de santé divers (VIH, hépatites, IST, santé gynécologique et sexuelle, contraception, grossesse, IVG, nutrition, santé mentale, parcours de soins, couverture médicale...);
- Accompagnements physiques vers des structures de soins;
- Participation à des groupes de travail sur la santé ;
- Création, développement et consolidation de partenariats avec des structures de soins de Paris et sa région.



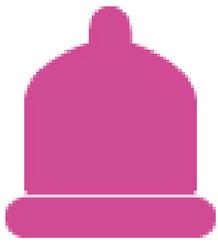
Lutte contre le VIH, les hépatites et les IST

117 entretiens ont été réalisés pour des problématiques liées au VIH, aux hépatites et aux IST : Orientations, prises de rendez-vous vers des structures de dépistage ou des consultations spécialisées en dépistage

La lutte contre le VIH est au centre des actions des associations de santé communautaires depuis leur création. Les personnes prostituées rencontrées par Les Amis du Bus des femmes sont très généralement formées quant aux risques liés aux pratiques sexuelles non protégées. Une très large majorité exerce l'activité selon une méthode de prévention et de protection, méthodes qui sont considérées comme des valeurs de professionnalisme dans la communauté. Si la prostitution n'est pas un facteur de risque en soi, il existe cependant des facteurs de vulnérabilité (sociale, économique, administrative, ...) qui peuvent accroître les risques sanitaires lors de l'exercice de l'activité prostitutionnelle.

La prévalence de l'épidémie du VIH/Sida au sein de la communauté reste faible, mais nous ne disposons toutefois pas de chiffres fiables pour appuyer notre propos. Le dépistage est régulier et serait bien plus fréquent que les chiffres observés en population générale : **sur 129 personnes suivies par la chef de projet du pôle santé en 2012, 125 ont été orientées vers des structures de soins pour réaliser des tests de dépistages, soit 96 % des personnes suivies.** Le nombre de dépistages réalisés en 2012 est important.

Si la prévalence du VIH reste faible au sein de la communauté, nous observons de plus en plus de dépistages positifs aux hépatites B et C. Un nombre assez important de ces dépistages positifs seraient liés à des contaminations anciennes (pré migration), notamment pour les populations originaires de régions fortement endémiques (Afrique subsaharienne). En 2012, nous avons mis en place des actions pour améliorer l'information, l'accès à la vaccination (hépatite B) et le dépistage des hépatites, actions qui seront poursuivies et intensifiées en 2013.



Les personnes sont très souvent orientées vers des consultations de médecine générale et d'accès aux soins mise en place dans des hôpitaux partenaires. Ces consultations permettent de faire un point global sur la santé, et de proposer quasi systématiquement un dépistage sanguin et gynécologique.

Les partenariats mis en place en 2011 et renforcés en 2012 se montrent très efficaces : **60 femmes** ont été orientées par la chef de projet sur le Centre de diagnostic de l'hôtel Dieu pour des lères consultations et la mise en place d'un suivi médical. Parmi elles, **24 femmes** se sont rendues à la consultation spécialisée « **Prévention et dépistage** » mise en place au centre de diagnostic. L'efficacité des orientations et des suivis s'explique par une bonne connaissance de la part de l'équipe soignante des spécificités du public reçu par notre association, ainsi que par la maîtrise de l'anglais par une grande majorité des médecins (1). Des fiches de liaisons ont été mises en place afin de faciliter les orientations et les retours si nécessaires.

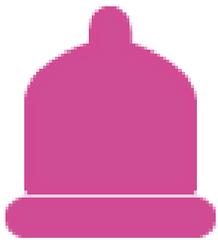
Des temps d'échanges (2) entre les femmes nigérianes suivies par notre association et fréquentant l'hôtel Dieu, des médecins de l'hôtel Dieu, et les assistants sociaux de la PASS ont également été organisés : un atelier d'échange sur l'hôpital, le système de soins français et les PASS, la prévention du VIH et des IST, et la santé gynécologique. Un des médecins a également participé à une permanence d'accueil mobile en 2012. Ces nombreux échanges ont permis à l'ensemble des parties de mieux se connaître et ont contribué à une très nette amélioration des prises en charges et des suivis.

La chef de projet santé a également participé au comité de pilotage de la PASS de l'hôtel Dieu en Octobre 2012.

54 personnes (sans aucune couverture médicale au moment des soins) ont bénéficié d'un PASS dans un hôpital de l'APHP

1- la plupart des personnes orientées sont de nationalité nigériane, et donc anglophones

2- Ateliers mis en place dans le cadre du projet « Santé-Liberté »

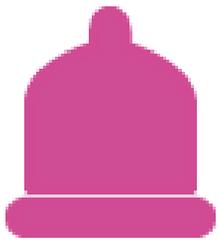


Environ **40 orientations** ont également été faites vers la polyclinique Baudelaire de St Antoine, partenaire historique des Amis du Bus des Femmes. En 2012, nous avons retravaillé et renforcé la présence de l'équipe au sein d'une permanence bimensuelle dans la polyclinique Baudelaire. Instaurée en juin 2010, cette permanence permet de rendre les orientations et les suivis plus efficaces : la présence d'une personne connue, identifiée et avec laquelle un lien de confiance est déjà établi permet aux personnes d'avoir moins d'appréhensions. Le parcours de soins est facilité et coordonné entre les équipes de soignants et la permanente de l'association. De plus, un travail d'interprétariat entre le soignant et le/la patiente est parfois nécessaire, et dans ce cas, réalisé par la membre de l'équipe du Bus des femmes (1).

Diversité des consultations médicales

<i>Santé gynéco / IST</i>	87	<i>Dépistage / VIH</i>	63
<i>Contraception</i>	47	<i>Grossesse</i>	32
<i>IVG</i>	22	<i>Médecine générale</i>	21
<i>Toux / rhume / douleurs pulmonaires</i>	17	<i>Maux d'estomac</i>	15
<i>Problèmes dermatologiques</i>	14	<i>Infection gynécologique</i>	12
<i>Vaccinations</i>	9	<i>Problèmes dentaires</i>	9
<i>Problèmes ophtalmologiques</i>	8	<i>Troubles urinaires</i>	5
<i>Traitement post-exposition VIH</i>	5	<i>Suivi VIH / hépatites</i>	5
<i>Douleurs articulaires</i>	4	<i>Diabète</i>	3

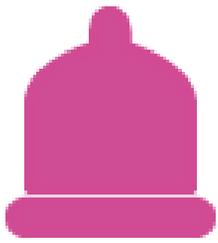




Santé sexuelle et gynécologie

La cheffe de projet santé du Bus est majoritairement sollicitée sur des questions liées à la santé sexuelle et gynécologique. Elle informe et échange avec les personnes qu'elle reçoit (99% de femmes) sur les risques liés aux relations sexuelles non-protégées, sur les pratiques sexuelles ou d'hygiène dites à risque (douches vaginales, techniques d'assèchement vaginales...) ou encore sur le dépistage et/ou le traitement des IST. Elle est également amenée à distribuer des produits d'hygiène ni nécessaire. De nombreuses femmes ont évoqué des douleurs pelviennes importantes, et les examens pratiqués par la suite ont permis de détecter des pathologies gynécologiques qui ont nécessité des prises en charge hospitalières.

Les mutilations génitales féminines ont également été abordées par 4 femmes reçues. La chef de projet a proposé aux femmes qui le souhaitent de rencontrer l'association GAMS afin de bénéficier d'un accompagnement. Elle a mis à disposition des outils d'informations sur l'excision et ses conséquences physiques et psychologiques, proposé la réalisation d'examens complémentaires afin d'évaluer la profondeur de la mutilation ainsi qu'effectuer des actions de prévention de ces mutilations sur les générations à venir. Lors des entretiens, certaines femmes ont également abordé des difficultés liées à des troubles urinaires. Souvent liés à des traumatismes vécus dans le passé comme l'excision tardive (lors de l'adolescence) ou des violences sexuelles, ces troubles sont tabous et la parole peine souvent à se libérer en dehors du cadre de nos entretiens.



Un exemple d'action de santé : le dépistage du cancer du col de l'utérus, enjeu de santé publique

Chaque année, 3000 femmes sont atteintes du cancer du col de l'utérus, et environ 1000 femmes en meurent. Le HPV (papillomavirus humain) est une des premières causes de déclenchement du cancer du col de l'utérus qui touche surtout les femmes jeunes (moins de 40 ans)

Afin de lutter contre ce cancer, il existe 2 stratégies la **prévention primaire** (vaccination des jeunes femmes de moins de 23 ans au début de leur activité sexuelle) et la **prévention secondaire** (réalisation de frottis de dépistages réguliers).

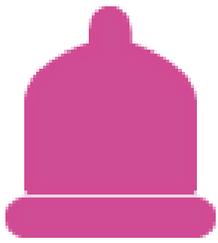
Selon l'Etude Décennale Santé menée par l'INPES en 2002-2003, les **facteurs de risques des lésions précancéreuses ou cancéreuses** sont le fait d'avoir des rapports sexuels à un âge précoce, la multiplicité des partenaires, la multiparité, le tabagisme, l'utilisation prolongée de contraceptifs hormonaux, l'immunosuppression ou encore certaines IST telles que le virus de l'herpès ou le chlamydia.

Un des enjeux du pôle santé de l'association est donc de favoriser l'accès au dépistage gynécologique pour l'ensemble des femmes rencontrées afin de diminuer les risques de développement des lésions cancéreuses ou précancéreuses associées au papillomavirus.

Certaines études ont également démontré l'impact de la précarité dans l'accès au frottis de dépistage (1). En effet, il a été observé que les femmes ayant un niveau social économique faible et/ou sans profession, les femmes étrangères, et/ou les femmes qui bénéficient de l'AME ou de la CMU font moins de frottis de dépistage que les autres. Or, la grande majorité de notre public est concernée par un ou plusieurs de ces problématiques.



1- Grillo F et al. « L'absence de dépistage du cancer du col de l'utérus en fonction des caractéristiques migratoires chez les femmes de l'agglomération parisienne en 2012 ». In VS, BEH, 2012.



De plus, selon Médecins de Monde (1), l'absence de frottis de dépistages réalisés sur les femmes en situations de précarité est d'autant plus alarmante qu'un quart des femmes disaient dans une enquête n'avoir jamais fait de dépistage car leur médecin ne leur avait jamais proposé, et même si 80% de ces femmes avaient déjà eu des consultations en gynécologies.

L'accès à des consultations de dépistage gynéco est donc un enjeu de santé publique, et particulièrement chez les femmes en situation de précarité qui y ont généralement moins recours que les autres.

Sur les 131 femmes suivies par la chef de projet santé de notre association, 94 femmes ont été orientées vers une consultation de gynécologie afin d'effectuer un contrôle et un frottis de dépistage lorsque cela était nécessaire (2). Parmi ces 94 femmes, une grande partie n'avait jamais réalisé de frottis de dépistage gynécologique. Le manque d'information sur le cancer du col de l'utérus ainsi que l'absence de symptômes visibles ou ressentis sont autant de freins observés dans l'accès au dépistage.

Depuis 2010, le centre de diagnostic de l'Hôtel Dieu a mis en place une consultation de prévention et de dépistage gynécologique tous les lundis matin. De très nombreuses femmes suivies par notre association se sont appropriées cette consultation et s'y rendent dès que nécessaire.

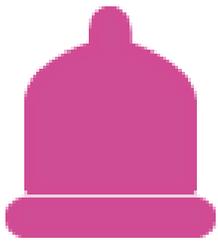
Grâce aux partenariats établis entre les Amis du Bus des Femmes et des structures de santé et à la mise en place d'outils de liaison facilitant la prise en charge des personnes orientées, un important travail d'accès au dépistage a été réalisé en 2012, et devra encore être renforcé en 2013 afin de diminuer au maximum l'ensemble des freins dans l'accès au dépistage, au suivi et aux soins gynécologiques.

association
les amis du
bus ♀ des
femmes



1- cf enquête de Médecins du Monde, « Contraception et prévention des cancers féminins chez les femmes en situation de précarité en France », mars 2013.

2- La recommandation HAS est d'effectuer 1 frottis à partir de 25 ans, 1 l'année suivante puis 1 frottis tous les 3 ans.



Médecine générale

La chef de projet a reçu de nombreuses personnes qui souffraient d'état grippal, de rhume ou de toux. Le fait d'exercer une activité en extérieur favorise l'apparition de ces infections virales hivernales, et même si elles ne sont pas graves, certaines personnes ont eu malgré tout des complications face à des maux pas ou mal soignés. Ces personnes ont été orientées vers des **consultations de médecine généraliste**.

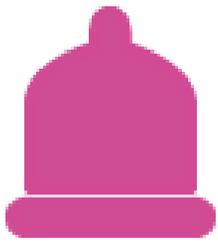
Afin de lutter contre les épidémies de grippe saisonnière, **une campagne de vaccination** a de nouveau eu lieu en décembre. Sur 2 demi-journées, elles permettent aux personnes qui le souhaitent de se faire vacciner contre la grippe, mais également pour l'hépatite B, DT polio...et de faire les mises à jour nécessaires. Cette campagne mise en place depuis plusieurs années, remporte un franc succès et joue un grand rôle de prévention tant pour les personnes qui sont vaccinées pour la 1^{ère} fois et avec lesquelles il est l'occasion de faire un point sur la prévention et le dépistage, qu'auprès des populations visées par les recommandations vaccinales définies par les autorités de santé publiques (1).

La chef de projet a également rencontré à plusieurs reprises des personnes souffrant de **douleurs articulaires** importantes, parfois liées à l'exercice durable d'une activité en extérieur, parfois dans le froid ou les intempéries.

Un autre axe de travail de prévention santé s'est orienté vers la **prévention des problèmes cardio-vasculaires**, troubles de plus en plus fréquents chez les femmes. On observe en effet une féminisation de ces pathologies depuis quelques années, et certaines pathologies telles que l'infarctus restent silencieuses. Des actions d'informations et des orientations vers des consultations de dépistages ont été réalisées, notamment avec les personnes présentant des facteurs de risques (surpoids, vieillissement...).

Suite à la multitude des demandes portant sur des troubles digestifs et des maux d'estomac, un atelier d'information et d'échange sur la nutrition a été mis en place avec la collaboration de l'EMIPS. Des supports d'information « Nutrition-santé », des fiches pratiques de cuisine, et des ateliers de cuisines dispensés par l'association voisine le FASTI ont permis aux personnes concernées de travailler sur la qualité de leur alimentation.

1-La stratégie vaccinale, définie par le Haut Conseil de la Santé Publique vise à protéger les personnes pour lesquelles la grippe peut être grave. Pour ces personnes, l'objectif est avant tout de réduire le risque de décès et de complications graves en cas de grippe.



Santé mentale

28 femmes ont été orientées vers des consultations avec des psychologues et/ou des psychiatres. L'ensemble de ces femmes sont ou ont été victimes de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle et sont suivies dans le pôle TEH de l'association. Leurs souffrances psychologiques peuvent s'exprimer par une multitude de maux pouvant être analysés comme étant des signes de souffrance liés à des situations d'exploitation sexuelle.

Angoisses : 23 personnes

Troubles du sommeil et insomnies : 18 personnes

Maux de tête fréquents et violents : 15 personnes

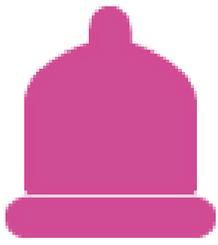
Stress: 12 personnes

Grande fatigue : 12 personnes

Troubles alimentaires : 4 personnes

Ces femmes expriment une souffrance psychique importante, en lien avec des traumatismes liés à leurs parcours migratoires, à la situation d'exploitation sexuelle, à la crainte pour leur sécurité personnelle et parfois celle de leurs familles, mais aussi des souffrances liées à la précarité de leur situation (faibles ressources, absence de papiers, peur de la police etc.) et à l'isolement (social, linguistique et culturel) dans lequel elles se retrouvent souvent. Malgré un important travail réalisé par les professionnels de l'association sur la recherche de partenariats efficaces et efficients, la prise en charge des souffrances psychologiques de ces femmes reste très difficile. En 2012, seules 9 d'entre elles bénéficient d'un suivi psychologique et/ou psychiatrique auxquelles elles se rendent régulièrement :

- 5 femmes bénéficient de suivis psychiatriques et/ou psychologiques dans des **CMP de la ville de Paris**
- 4 femmes sont suivies au **Centre Minkowska** (Centre de soins non sectorisé spécialisé en pathologies mentales pour les migrant-e-s)
- 3 femmes ont débuté un suivi au sein de l'**association Elan retrouvé**, une seule bénéficie aujourd'hui d'un suivi régulier.



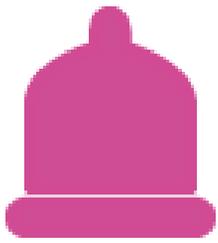
Face à ces constats d'échecs, nous avons mis en place un groupe de travail inter-associatif réunissant Les Amis du Bus des Femmes, le foyer AFJ et Aux Captifs la Libération, trois structures parisiennes qui sont amenées à travailler avec des personnes victimes de traite ou d'exploitation sexuelle. L'objectif de ce groupe de travail était de comprendre comment mieux prendre en charge les souffrances psychiques des victimes de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Pour ce faire, nous avons élaboré un questionnaire, que nous avons fait passer lors d'entretiens individuels à une trentaine de femmes victimes de traite et suivies dans nos associations. Nous avons également soumis notre questionnaire à des professionnels en santé mentale (psychologues, psychiatres) qui avaient déjà travaillé avec ce public. L'analyse des questionnaires a permis de faire émerger de nombreux obstacles :

Les professionnels rencontrés ne sont pas formés sur le phénomène de traite, sur les mécanismes d'emprise à l'œuvre et sur certaines problématiques culturelles spécifiques, ils sont souvent découragés face à la lourdeur et la complexité des situations, et au grand nombre de personnes que nous aurions besoin d'orienter s'ajoute parfois un problème de langue (public anglophone). Les femmes ont des difficultés à s'engager dans un processus thérapeutique tel qu'il est proposé et à créer des liens de confiance avec les thérapeutes.

Il ressort donc de cette étude la nécessité de mise en place d'une démarche de soin innovante. Aussi, nous avons défini ensemble un projet commun que nous souhaitons mettre en place en 2013. Il s'agit **d'un projet d'accompagnement psychologique spécifique** pour les personnes victimes de la traite des êtres humains.

Les femmes ont besoin, quand elles se sentent en souffrance, de pouvoir se rendre dans **un lieu neutre mais bien identifié**, pour éviter l'isolement et une dégradation de la santé mentale (pouvant aller jusqu'au passage à l'acte). Les souffrances exprimées par les victimes exigent une réponse spécifique et adaptée, qui reste encore à identifier. Pour ce faire, l'accompagnement doit être coordonné par un psychologue formé aux problématiques spécifiques des victimes, qui puisse ensuite sensibiliser divers professionnels et expérimenter différentes formes d'intervention dans le cadre de suivi thérapeutique individuel et d'activités collectives.



L'accès aux soins dentaires : des difficultés grandissantes

9 personnes ont été orientées pour des soins dentaires. Les difficultés d'accès aux soins dentaires sont accrues car les coûts des soins dentaires restent très élevés. Les personnes en situation de précarité, bénéficiaires de l'AME ou de la CMU ont un accès limité aux soins dentaires, les couvertures médicales ne prenant pas en charge les frais de reconstructions dentaires. Beaucoup de personnes vont consulter en dernier recours, lorsque la situation devient si urgente qu'il faut alors procéder à une arrachage de dents.

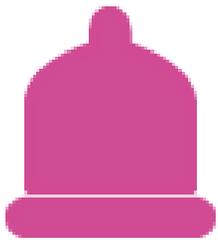
Participation aux « Ateliers santé-Ville »

Groupe de travail réunissant les acteurs associatifs et du personnel soignant sur la problématique de la santé de femmes dans le 20^{ème} arrondissement. Les objectifs sont d'améliorer les dispositifs et les prises en charge, de créer des partenariats et de faire un diagnostic du réseau associatif qui travaille sur la santé des femmes dans le 20^{ème}.

Rencontres et création de partenariats

En 2012, la chef de projet a travaillé à la création de 4 nouveaux partenariats avec des structures de soins :

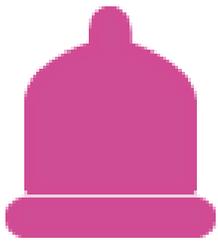
- Centre de planification familiale de Melun (77)
- Centre de planification familiale de Meaux (77)
- Centre de planification familiale d'Evry (91)
- Centre de planification familiale Horizons (11^{ème})



Orientations vers les structures de soins

➤ *Vers les services hospitaliers*

Structure	Nombre	Détail des orientations
Hôpital hôtel Dieu	64 personnes	Centre de diagnostic : 60 personnes Dépistage et prévention : 24 personnes Gynécologie : 4 personnes
Hôpital Saint Antoine	15 personnes	Policlinique Baudelaire (PASS) : 10 personnes
Hôpital Saint Louis	2 personnes	Dermatologie (PASS) : 1 personne
Hôpital Bichat	4 personnes	Gynécologie : 4 personnes
Port Royal	8 personnes	Gynécologie : 8 personnes
Hôpital Pitié-Salpêtrière	6 personnes	PASS Buccodentaire : 6 personnes
Hôpital Tenon	3 personnes	Gynécologie – maternité : 3 personnes
Hôpital Lariboisière	3 personnes	Gynécologie – maternité : 3 personnes
Hôpital Saint Anne	3 personnes	CPOA : 3 personnes
Hôpital Levallois	1 personne	Gynécologie : 1 personne
Urgences	6 personnes	Urgences : 6 personnes
TOTAL	115 personnes orientées vers des services hospitaliers	



Le pôle santé

➤ Vers les centres de planification familiale

Structure	Nombre	Structure	Nombre
Centre Cavé (18eme)	11	Evry (91)	3
Melun (77)	7	Lariboisière (18 ^{ème})	3
Bluets / Trousseau (11 ^{ème})	6	Saint Denis (93)	3
Fontainebleau (7 ^{ème})	4	Port Royal (14 ^{ème})	3
Horizons (11 ^{ème})	4	Crimée (19 ^{ème})	1
Ris Orangis (91)	3	Vivienne (2 ^{ème})	1

➤ Vers les centres de santé et cabinets médicaux privés

Structure	Nombre
Ophtalmologie	14 personnes
Gynécologie	12 personnes
Soins dentaires	12 personnes
Dermatologie	12 personnes
Médecine générale	11 personnes
Echographie	10 personnes
Psychiatrie	6 personnes
TOTAL	77 personnes





En 2012, les assistantes sociales ont suivies 306 personnes dont 134 nouvelles personnes et réalisés 1 672 entretiens individuels et confidentiels.

Une passerelle vers le droit commun

Le pôle social de l'association a été créé sur demande de la communauté, confrontée, en effet, à des difficultés d'accès au droit commun liées à la forte stigmatisation de l'activité prostitutionnelle par le secteur social. Le travail de l'assistante sociale au sein de l'association est ainsi basé sur le **respect du choix prostitutionnel** et sur le **non-jugement**, conformément à la vision portée par l'association.

Sa fonction principale est ainsi de favoriser **l'accès aux droits** des personnes prostituées ou ayant connu la prostitution, et d'être une passerelle vers le droit commun. Le pôle social écoute, soutient, accompagne, conseille, oriente, en fonction des demandes qui lui sont adressées et des projets des personnes qu'il rencontre.

Pour ce faire, le pôle social est composé de deux assistantes sociales représentant 1,5 ETP (auquel il faut ajouter 0,5 ETP consacré au suivi des personnes victimes de la traite des humains émancipées de leur exploitation dans le cadre du programme « Victoria »). Nous avons donc augmenté le pôle social d'1 mi-temps en début d'année pour faire face à l'afflux et pouvoir répondre aux besoins de notre public.

Les assistantes sociales travaillent en lien avec les autres pôles de l'association et avec la communauté (par le partage des expertises). Elles ont aussi, en effet, un **rôle d'observatoire des besoins et difficultés de la communauté**.

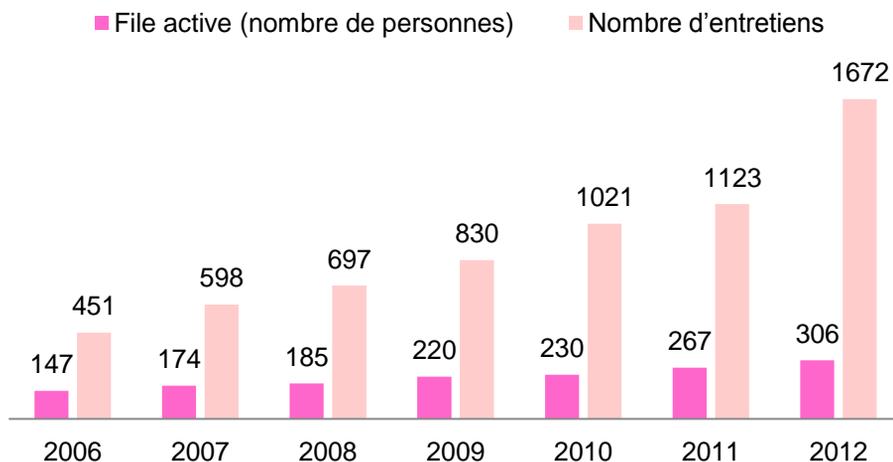
Les personnes reçues sont généralement orientées sur le pôle social par l'équipe du bus ou du local, ou en direct par des personnes de la communauté (après un entretien préalable avec la directrice). Elles viennent essentiellement de Paris et de sa petite couronne, mais il n'y a pas de critère géographique à l'accueil.



Une file active en constante augmentation

Depuis 2006, la file active est en constante augmentation et a doublé en 6 ans, du fait de la précarisation du public dit traditionnel (installé librement dans l'activité depuis de nombreuses années), et de la forte augmentation du nombre de prostituées migrantes souvent en situation précaire compte tenu de leur statut administratif et de leur parcours.

Evolution de 2006 à 2012



De plus, les difficultés croissantes de régularisation maintenant le public migrant en grande précarité et parfois dans une prostitution subie ; la précarisation croissante de notre société, et la complexité des situations et problématiques rencontrées, conduisent à un accroissement de la durée d'accompagnement et à une baisse du turn-over de la file active : **134 nouvelles personnes suivies cette année sur 306 personnes.**

Les assistantes sociales ont malgré tout un souci constant de lien vers le droit commun ou d'autres structures, surtout pour les personnes ayant arrêté l'activité prostitutionnelle. Ainsi **87 personnes ont été réorientées** en 2012, dont 28 sur le secteur, 34 sur leur nouvelle structure d'hébergement, et 18 sur d'autres associations (comme ARCAT, le PASTT, l'Amicale du Nid, les Captifs, l'APTM, l'Ordre de Malte...).

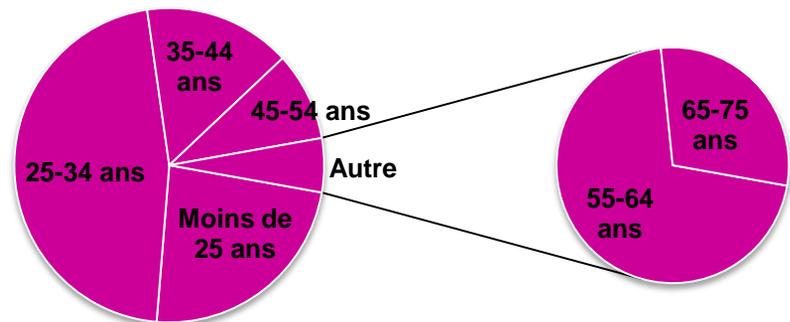




Un public hétérogène dominé par les jeunes femmes

Les femmes sont très nettement majoritaires dans la file active (88%). Mais on note toujours une légère augmentation du public transgenre (8% de la file cette année contre 7% l'an dernier). Le public masculin est stable (4%). La surreprésentation des femmes est liée à l'histoire de l'association, créée par des femmes prostituées pour les femmes prostituées.

Répartition par âge



Concernant l'âge du public, on note une baisse de la proportion des moins de 35 ans (69% de la file cette année). On note également une augmentation des plus de 45 ans (16% de la file), généralement des prostituées dites « traditionnelles » confrontées à une baisse de leur activité, à des difficultés de santé, à des dettes au trésor public (liées à la répression de la prostitution via des amendes pour racolage ou mauvais stationnement), ou au vieillissement, les mettant en difficulté sur le plan budgétaire et locatif.

Ces femmes ont en effet, généralement des loyers élevés dans le parc privé, ou vivent en hôtel au mois (d'où une pression économique forte), même si certaines sont propriétaires.





La gestion de l'urgence sociale

Le pôle social œuvre dans l'accueil et le **soutien des primo-arrivants** ; public souvent en grande précarité, **délaissé par l'action sociale classique**, très isolé, et parfois en grande souffrance psychique. L'association, et notamment le pôle social, joue ainsi un rôle d'ancrage et de relais soutenant pour ces personnes.

Les assistantes sociales ont également un rôle d'identification et de soutien auprès des personnes victimes de la traite, et ce en lien étroit avec la chef de projet TEH de l'association (travail en collaboration sur 77 situations et 6 demandes d'éloignement géographique).

Les personnes sans papiers ou en cours de régularisation représentent cette année 6 points de moins que l'an dernier, du fait de la saturation de la file active et des difficultés d'orientation et d'accès au droit commun des personnes pourtant régularisées. Pour ce public, les assistantes sociales sont confrontées aux limites de la réponse sociale pouvant être apportée dans ces situations ; les personnes n'ouvrant pas de droit aux aides sociales légales, et n'ayant souvent pas accès au service social de secteur (qui refuse de les recevoir ou est en difficulté pour travailler avec ce public).

Statut administratif	% de la file active à l'entrée	% de la file active à la sortie
<i>Sans titre de séjour</i>	52 %	43 %
<i>Personnes régularisées</i>	20 %	27 %
<i>En cours de régularisation</i>	11 %	14 %
<i>Nationalité française</i>	11 %	11 %
<i>UE</i>	5 %	5 %

Le pôle social doit ainsi bien souvent gérer l'urgence sociale. Une **aide alimentaire** a été apportée via des tickets service pour 190 personnes. Des orientations vers des associations caritatives pour l'alimentation et la vêture ont été proposées à 115 personnes. Des demandes d'aide financière ont été sollicitées à l'Aide Sociale à l'Enfance ou au secteur pour 51 familles et ménages. Des liaisons régulières avec le 115 ont eu lieu pour 54 personnes, des liaisons avec le SIAO urgence pour 24 personnes. Le pôle social a géré également **l'accès aux soins urgents**.





64% de la file active est sans ressources
19 % de la file active perçoit le RSA
5% de la file active perçoit un salaire
6 % de la file active perçoit des revenus divers
2 % de la file active perçoit l'ASPA

Par ailleurs, les assistantes sociales instruisent des **demandes d'aide financière** à l'interne grâce à un fonds dédié aux aides directes. Ainsi en 2012, 82 personnes ont bénéficié de ces aides, qui concernent l'hébergement (nuitées d'hôtel ou hébergement payant chez des tiers), la régularisation (paiement de timbres fiscaux, de traductions d'actes de naissance, de frais d'obtention d'un passeport...), le loyer et les charges, les dépenses de santé non couvertes (médicaments, frais divers...) et le transport.

L'accompagnement des personnes étrangères est également axé sur **l'aide dans les démarches administratives** du fait de difficultés de compréhension de la langue, du système français et de difficultés de lecture et d'écriture, et sur l'aide dans le long et difficile processus de la régularisation. Pour ce volet, le pôle social se fait aider de la permanence juridique dans nos locaux de l'association Droits d'Urgence (18 orientations), d'avocats privés partenaires acceptant l'aide juridictionnelle (9 orientations pour OQTF), du GAMS (2 orientations) et de la CIMADE (14 orientations).

Il est à noter qu'une partie du public est originaire de l'Union Européenne. Or ce public, et ainsi le pôle social, dans le cadre du suivi mis en place, est toujours confronté aux droits restrictifs accordés en France aux citoyens européens.



L'importance de l'accès aux soins et aux droits

L'ouverture des droits est un axe fondamental du travail de l'assistante sociale au sein de l'association. Ceci s'est traduit en 2012 par l'instruction de :

- 53 demandes de CMU-CMUC (+ 6 demandes d'ACS)
- 31 demandes d'AME
- 38 demandes de prestations CAF
- 2 demandes d'allocation adulte handicapé
- 1 demande d'allocation chômage
- 1 demande d'allocation retraite
- 7 demandes de Paris Solidarité
- 33 demandes de remise gracieuse (amendes de transport...)
- 59 demandes de « Solidarité Transport »

A cela s'ajoutent les liaisons régulières avec les organismes :

- avec la CAF pour 53 personnes
- le pôle emploi pour 30 personnes
- avec la sécurité sociale pour 89 personnes
- avec des organismes de mutuelle pour 5 personnes

Nous notons de plus grandes difficultés avec la CPAM, tant dans les délais de traitement que dans les nombreux retours de dossier (dus à des exigences de justificatifs de plus en plus fortes, or notre public n'a parfois que peu de documents à présenter).

Nous apportons aussi une aide pour remplir la déclaration d'impôt (73 personnes) et ouvrir un compte en banque (12 personnes). Un accompagnement physique est parfois également nécessaire pour avancer dans les démarches ; Aussi en 2012 les assistantes sociales ont effectué **49 accompagnements physiques** (médecin, l'hôpital, consulat, préfecture, JAF, la sécurité sociale, Cimade, l'ASE, partenaires pour un relais, à la poste...)

Concernant plus spécifiquement la santé, les assistantes sociales ont abordé cette question lors de leurs entretiens avec 45% des personnes reçues (problèmes de santé, accès au soin, dépistage, contraception...). C'est en effet, une préoccupation majeure du public accueilli.



Le pôle social a essentiellement travaillé pour orienter les personnes vers des **lieux de soins adaptés à leurs besoins**, en lien avec la chef de projet santé de l'association (32 personnes lui ont été orientées par le pôle social, car elles demandaient un suivi renforcé dans ce domaine). Et une attention particulière a été apportée aux personnes touchées par le cancer (en lien avec la ligue), un AVC ou une maladie chronique.

Les PASS de l'Hôtel Dieu et de Saint-Antoine constituent toujours des partenaires privilégiés (surtout en cas d'absence ou de rupture de couverture sociale), 44 personnes y ont été orientées. Tout comme la permanence hebdomadaire de la sécurité sociale au sein de l'association où 56 personnes ont été orientées. Le pôle social **oriente également vers des associations comme Médecins du Monde** pour l'obtention de lunettes, ou **vers les centres de santé** comme les centres « Maire Volta » ou « Europe » (13 orientations) ; et recherche aussi des **relais auprès des médecins de ville** quand l'ouverture des droits le permet (ce qui reste compliqué, surtout pour les bénéficiaires de l'AME).

Etant régulièrement confrontées à la **détresse psychique** (dépression, idées suicidaires, décompensation...), les assistantes sociales orientent également sur des lieux de soutien psychique (centre Minkowska, psychiatres privés, centres médico-psychologiques, CPOA, CMPP Elan retrouvé...). Mais ceci est rendu difficile par des **barrières linguistiques et culturelles**, par la sectorisation, et par la spécificité de la prise en charge des personnes qui souffrent de stress post-traumatique. Les orientations psychologiques ont concernées 40 personnes en 2012.

En cas d'agression, le pôle social propose à la victime de l'accompagner dans un dépôt de plainte. En 2012, ces orientations ont concernées 23 personnes. En effet, depuis la loi de sécurité intérieure de 2003, les conditions d'exercice de la prostitution sont plus difficiles, car les personnes prostituées sont obligées de se « cacher » dans des lieux moins « voyants » et donc plus isolés (bois, forêts...), ce qui les rend plus vulnérables aux agressions. Par ailleurs, **beaucoup d'agressions sont liées à la stigmatisation de la prostitution** qui conduit à un non respect vis-à-vis de la personne prostituée, et à de la trans-phobie.

Ce travail en partenariat à l'interne et à l'externe s'étend aussi aux autres domaines du suivi et s'avère fondamental pour apporter une réponse sociale adaptée et satisfaisante aux personnes rencontrées. Ainsi 81 personnes ont été orientées par le pôle social sur la chargée emploi-formation de l'association, et 30 personnes sur nos cours de français.



Le droit au logement et à un hébergement

La problématique de l'absence de logement autonome (parc privé ou logement social) est également prédominante au sein du public accueilli. Elle concerne 79 % de la file en début d'accompagnement, essentiellement des personnes hébergées par des tiers (généralement de manière temporaire, payante, et sans possibilité de pouvoir utiliser l'adresse pour leurs démarches) ou par le 115 (en hôtel en grande majorité, avec des problèmes d'éloignement de Paris, de salubrité, de changements réguliers, et d'absence de cuisine).

Conditions	% de la file active en début d'année	% de la file active en fin d'année	Tendance sur l'année
Hébergé chez un tiers	50 %	45 %	↓
115 / SIAO	25 %	23.5 %	↓
Locataire privé	8.5 %	9 %	↗
A la rue	4 %	2 %	↓
Logement intermédiaire	2 %	2.5 %	↗
Hôtel au mois	4.5 %	4 %	↓
Structure d'hébergement	2 %	8 %	↗
Propriétaire	1.5 %	1.5 %	—
Logement social	2 %	4 %	↗
Caravane / Camping-car	0.5 %	0.5 %	—

Les locataires privés sont souvent logés dans un habitat dégradé et cher, avec des difficultés de maintien, des situations de surpeuplement ou d'insalubrité, et pas toujours un contrat de location. Ils sont en majorité en attente d'un logement social de par leurs faibles ressources et sont confrontés à des délais d'attente de plusieurs années.



Cela condamne également des personnes prêtes à accéder au logement, à surcharger les dispositifs d'hébergement ou à rester hébergées chez des tiers dans des situations compliquées. Ce constat difficile en matière de logement peut être relié au **statut administratif précaire** et aux faibles ressources d'une grande partie du public, ainsi qu'au contexte parisien, dont témoigne le très faible pourcentage de personnes suivies vivant en logement social.

Malgré tout, les assistantes sociales essaient de **favoriser l'accès direct au logement autonome et de lutter contre les problèmes d'habitat** : 36 constitutions ou renouvellements de demandes de logement social, 15 dossiers DALO, 3 dossiers d'aide juridictionnelle, 6 dossiers PILS, 5 liaisons au service hygiène en cas d'insalubrité suspectée, 2 dossier FSL accès, 4 liens bailleurs (médiation ou constitution du dossier de passage en commission d'attribution). Concernant les dettes de loyer, une orientation est faite sur le secteur pour les FSL maintien.

Par ailleurs, un travail de recherche de logement social en province a été mené pour 4 personnes à leur demande. Ceci témoigne d'une dynamique de rééquilibrage territoriale intéressante, de personnes à la recherche d'une meilleure qualité de vie et d'une proposition rapide de logement social, mais qui n'est pas sans poser problème sur place en termes de travail et d'éloignement/isolement géographique.

Aux problèmes de logement, il faut ajouter la **saturation du système d'hébergement en Ile-de-France**, qui affecte en particulier les publics les plus en difficultés (notamment les personnes prostituées du fait de la stigmatisation de leur activité, et les migrants non régularisés) ; même si 2012 a été marquée par la mise en place des SIAO et ainsi par un accès facilité à l'hébergement.

Aussi cette année, 26% de la file active a pu formuler une demande d'hébergement pérenne auprès du SIAO Insertion et on estime qu'un tiers d'entre eux a pu accéder à une place. **Deux tiers des personnes sont donc restés sans solution** (contribuant à la saturation croissante du 115 ou maintenus dans un hébergement contraint chez tiers). Le délai d'obtention d'une solution pérenne est généralement de plusieurs mois. En cela témoigne le nombre de dossier DAHO déposés en 2012 (40 dossiers) et par la suite le nombre de recours au tribunal administratif (12 recours). Il est à noter également 2 demandes de centre maternel auprès de la cellule Ademie (qui n'ont pas abouties), 33 liaisons CHRS, 5 entrées (sur 16 demandes) en résidence sociale.



La création de groupes intra-communautaires spécifiques

2012 a été marquée par la mise en place de **deux groupes intra-communautaires** : un club axé sur le loisir rassemblant six personnes faisant partie du public des « traditionnelles », et un groupe composé de deux personnes vivant avec le VIH.

Ce dernier groupe a rassemblé deux femmes originaires d'Afrique subsaharienne. Un élargissement à d'autres personnes a été proposé mais n'a pas été souhaité par ces femmes, qui gardent leur pathologie secrète et avaient très peur d'une « fuite » si le groupe s'agrandissait (difficultés à faire confiance, forte stigmatisation du VIH dans leur communauté...).

Un lien fort s'est créé entre elles via la mise en place de ce groupe, et la plus jeune des deux récemment contaminée a pu mieux vivre l'annonce de sa pathologie grâce à ces temps d'échange (sentiment de ne plus être la seule dans cette situation, meilleure acceptation et connaissance de la maladie, soutien mutuel...).

Quant au « club de loisir », il a démarré avec trois femmes, et s'est progressivement agrandi (cette expansion se prolonge en 2013). Il s'agit avant tout d'un temps d'échange bimensuel au sein de l'association qui permet aux membres d'échanger sur leur histoire, autour d'un temps convivial ; et de créer des liens.

La création de ces groupes fait partie d'un travail de lutte contre l'isolement social (qui touche particulièrement les personnes vieillissantes), et de renforcement des liens de solidarité intra-communautaire, qui sera à consolider et à élargir en 2013.



Le pôle emploi formation

En 2012, la chef de projet emploi formation a accompagnées 161 personnes et réalisés 858 entretiens individuels et confidentiels.

Cette année encore, l'association a poursuivi son action d'accompagnement vers l'emploi et à fait de la qualification professionnelle une de ses priorités.

L'accueil au sein du pôle emploi se fait après une évaluation des besoins de la personne effectuée par la directrice, et suite aux orientations réalisées par l'équipe mobile.

Le programme « pour un vrai choix, vers une nouvelle carrière » est destiné aux personnes prostituées qui ont fait le choix d'une réorientation de carrière et qui évoquent un réel désir d'arrêt de la prostitution, ainsi qu'aux personnes prostituées qui souhaitent rechercher un emploi leur permettant d'intégrer les dispositifs de droits communs tout en continuant leur activité professionnelle.

La chef de projet intervient également sur le programme « Victoria » destiné aux personnes victimes d'exploitation sexuelle, souhaitant s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle en France.

Définir un projet professionnel adapté en tenant compte de l'urgence

Un temps de réflexion et d'analyse est pris avec la personne pour lui permettre de clarifier ses aspirations et ses compétences tout en tenant compte de son environnement socio-économique. Ce temps permet de dégager les stratégies d'action à mettre en place : recherche d'un emploi à plein temps ou à mi-temps, recherche de formation ou création d'activité.

Les personnes ayant arrêté de se prostituer doivent rapidement trouver une source de revenu et sont contraintes de se consacrer plutôt sur la recherche d'emploi alimentaire que sur la définition d'un vrai projet professionnel.

La définition du projet professionnel et son aboutissement se trouvent souvent ralenties par l'urgence financière dans laquelle se retrouvent les personnes reçues. De plus, de nombreuses contraintes et difficultés (mode de garde, logement, santé...) viennent s'y ajouter, il est souvent difficile d'aboutir à un réel projet professionnel.



Palier aux freins à l'emploi et favoriser l'autonomie

Pour favoriser la résolution des problèmes sociaux bloquant l'aboutissement du projet, un suivi social est proposé aux personnes qui le souhaitent. Ainsi 80% des personnes suivies au pôle emploi ont également été suivies par une assistante sociale de l'association pour la résolution d'un problème spécifique ou lors d'un suivi social global.

En 2012, le problème du mode de garde a été particulièrement présent, avec un nombre important de femmes ayant de jeunes enfants à charge : **54 jeunes mères isolées dont 40 % sans mode de garde**. Malgré nos recherches, il est toujours très difficile pour ces jeunes femmes de trouver une solution.

De plus, les problèmes de logement, de santé et de régularisation administrative sont toujours de sérieuses préoccupations qui freinent considérablement l'accès à l'emploi. En effet, 60% des personnes suivies sont hébergées par un tiers ou à l'hôtel, 10% sont en CHRS ou en foyer, 10% sont hébergées par le 115 et seulement 20% sont locataires en logement intermédiaire ou autonome.

Favoriser l'accès à la formation

En 2012, 30 personnes ont eu accès à une formation

L'accès à l'emploi se trouvant considérablement favorisé pour les personnes ayant obtenu une qualification ou une certification professionnelle, nous encourageons donc les personnes, lorsque la situation le permet, à suivre une formation afin de gagner en assurance et en compétence dans leur futur emploi. Toutefois l'accès à la formation n'est pas toujours possible.

➤ *Accéder à une formation linguistique*

Près de 90% des personnes reçues sont d'origines étrangères et rencontrent des difficultés linguistiques qui bloquent leur autonomie dans leur recherche d'emploi ou dans leurs demandes de formation. L'accès à une formation linguistique est donc une réelle priorité. Les niveaux de scolarisation des personnes reçues sont en général assez faibles avec 80% des personnes qui ont un niveau inférieur au niveau du baccalauréat, dont près de 30% ayant été scolarisés au niveau primaire seulement. Seul 20% des personnes ont obtenu un niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat.



Le pôle emploi formation

➤ Accéder à une formation qualifiante ou pré-qualifiante

Outre la formation linguistique, il paraît important de permettre l'accès des personnes à des formations professionnelles qualifiantes. Toutefois, l'accès à ce type de formation n'est pas toujours possible. Pour pouvoir accéder à une formation diplômante ou qualifiante dans un secteur professionnel, il faut d'une part avoir validé un projet professionnel en ayant une expérience significative dans le secteur recherché et garantir un niveau de scolarisation suffisant.

Pour les personnes scolarisées à l'étranger, il n'est pas toujours évident de se faire envoyer les diplômes et elles doivent souvent repasser par une formation pour attester de leur niveau général global.

Favoriser l'accès à l'emploi

En 2012, 42 personnes ont eu accès à un emploi

➤ Apporter une méthodologie en techniques de recherche d'emploi

Il est proposé une aide par la chef de projet sur la rédaction de CV et de lettres de motivation, sur la recherche d'offres d'emploi et sur les démarches administratives (ASSEDIC, Pôle emploi, Mission Locale...). Des simulations d'entretiens d'embauche sont réalisés en individuel. La fréquence des entretiens est définie en fonction des besoins de chacun. De l'information sur les dispositifs d'emploi ou de formations existants est également mis à disposition.

➤ Accompagner et soutenir les personnes dans leur démarche

Pour limiter les appréhensions et soutenir les personnes suivies dans leurs démarches, des accompagnements physiques vers les dispositifs d'accès à l'emploi sont proposés. Il peut s'agir de rendez-vous avec l'inspection du travail pour garantir le respect du droit du travail parfois fragilisé ou encore des visites vers des structures d'information (CIDJ, Cité des Métiers...).

➤ Accéder à l'emploi

Dans le contexte de crise économique actuel, l'accès à l'emploi reste particulièrement difficile pour les personnes sans expériences professionnelles depuis plusieurs années. Le manque de formations linguistiques ou qualifiantes, les difficultés sociales (logement, mode de garde...) et les problèmes de santé viennent ralentir l'accès au marché du travail.



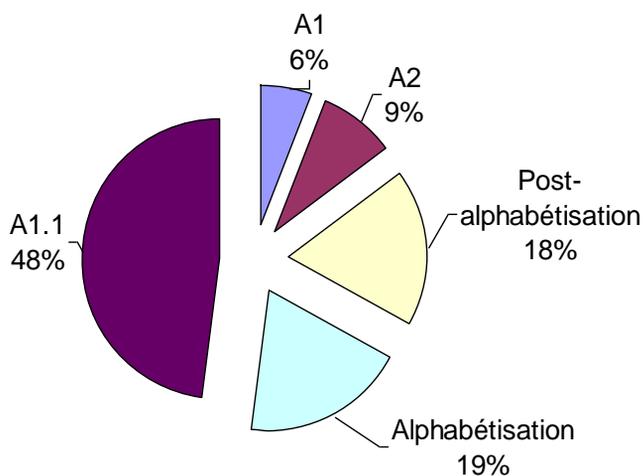
Les ateliers de français

En 2012, 141 personnes ont suivi les ateliers dont 78 nouvelles personnes. Nous avons pu enregistrer 1 416 passages au sein de l'Abribus pour 224 cours de français donnés

Chaque personne est reçue en rendez-vous individuel et est ensuite orientée dans un groupe adapté à son niveau, ses attentes et surtout ses besoins langagiers.

Comme l'année dernière, cinq groupes de niveau ont été maintenus. Pour les groupes de Français Langue Etrangère, il y a trois groupes : un groupe de débutants complets (A1.1), un groupe de faux débutants (A1) et un groupe d'intermédiaires (A2). Il y a également deux groupes de niveau pour les personnes qui ont besoin d'apprendre à lire ou à écrire ou de revoir les bases de la lecture écriture : un groupe d'alphabétisation et un groupe de post-alphabétisation.

Répartition des apprenants





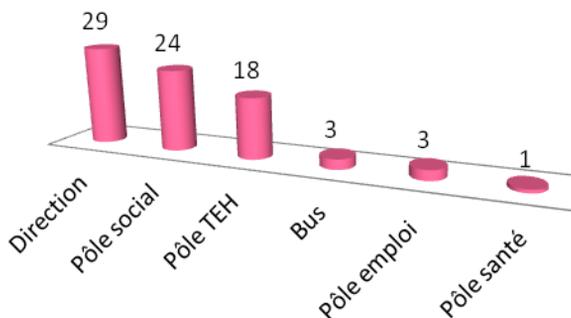
Les ateliers de français

Sur les 78 nouvelles personnes accueillies, on compte 76 femmes et 2 transgenres. La moyenne d'âge des personnes inscrites en 2012 est de 27 ans (30 ans en 2011). Plus de la moitié des nouveaux inscrits ont moins de 25 ans.

Concernant le temps de présence en France, la moitié des personnes nouvellement inscrites est arrivée il y a plus de deux ans, 30% il y a moins d'un an et 20% entre un et deux ans.

L'orientation vers les ateliers de français est principalement faite par la direction, lors des premiers entretiens mais peut également intervenir tout au long de leur suivi par les différents pôles de l'association.

Orientation vers les ateliers de français



Quelles sont les principales motivations?

- Etre plus à l'aise dans la communication quotidienne (être capable de demander son chemin, poser et répondre à des questions, remplir des formulaires administratifs, travailler dans la rue, parler avec ses amis...);
- Travailler en France, se réorienter professionnellement et/ou commencer une formation;
- Maîtriser la langue du pays d'accueil;
- Apprendre à lire et à écrire.



Les ateliers de français

Quelles sont les objectifs des cours de français?

➤ *Répondre aux demandes d'autonomie des personnes à travers l'apprentissage de la langue*

Afin de répondre au mieux aux attentes des étudiants, l'enseignante adapte le contenu des cours. Pour les cours de FLE, l'essentiel est donc basé sur **l'apprentissage de la langue par rapport aux situations de communication**. L'accent est plutôt mis sur l'oral pour les cours de débutants et sur l'écrit pour ceux qui maîtrisent assez l'oral et veulent apprendre les bases du français écrit.

En ce qui concerne les groupes d'alphabétisation et de post-alphabétisation, la méthodologie de travail est la même. Les cours visent **l'acquisition des compétences de base en français** : on y apprend à former les lettres, à écrire son nom puis à remplir des formulaires simples, à décrypter des documents et à déchiffrer des énoncés simples.

➤ *Faire de la classe un endroit d'apprentissage convivial dans le non jugement*

Venir aux cours de français est souvent synonyme d'échange et de convivialité. En effet, à chaque cours, une pause-café est proposée. A de nombreuses reprises, l'enseignante a témoigné de discussions et demandes concernant une situation financière difficile qui a un impact important sur les besoins les plus élémentaires (comme se nourrir, se loger, se soigner).

Les personnes en situation précaire sont en augmentation et nous tâchons de satisfaire leurs demandes du mieux que nous le pouvons. Elles sont alors orientées vers l'assistante sociale et/ou vers la permanence de la sécurité sociale de l'association afin de les aider à améliorer leur situation.

Notre objectif est de faire de façon générale de l'Abribus et de façon particulière de la salle de cours, **des endroits conviviaux où l'on peut parler de tout**. Nous tenons à ce que ces discussions se réalisent dans le non-jugement.

association
les amis du
bus ♀ des
femmes





Les ateliers de français

➤ *S'inscrire dans le projet global de l'association*

Nous attachons une importance particulière au fait d'assurer la continuité des objectifs de l'association à travers les cours de français comme par la **prévention des risques liés à l'activité prostitutionnelle**. Certaines personnes ont ainsi énoncé qu'elles rencontraient parfois des problèmes à comprendre ou à se faire comprendre dans le cadre du travail de rue (par exemple face à un client, etc.). Nous avons également eu des témoignages de personnes victimes de violence dans le cadre de leur activité et qui n'ont pas su appeler à l'aide ou se faire comprendre au téléphone par la police ou par les pompiers.

Face à ces problèmes, nous avons continué comme lors des années précédentes à adapter les objectifs des cours afin de les mettre en lien avec le travail prostitutionnel. Il était en effet nécessaire de développer certains aspects de la langue : demander de l'aide, décrire une personne, un lieu, une situation, se repérer dans le temps et l'espace... Le but étant une fois de plus **d'être plus autonome**, mais cette fois, dans le cadre de son activité et tout ce qui s'y rapporte.

➤ *Donner accès à une formation diplômante*

En lien avec le Pôle Emploi-Formation de l'association, nous proposons depuis 2009 une préparation à un **diplôme de français professionnel**. Ce diplôme permet aux personnes non francophones natives de prouver qu'elles ont les compétences et les connaissances nécessaires pour travailler en français. A la suite d'un test de niveau de français et d'un entretien individuel avec l'enseignante et/ou avec la conseillère emploi-formation, nous avons sélectionné en 2011, 9 personnes pour préparer et passer ce diplôme. A la suite de la session de janvier 2012, 3 personnes sur 9 ont été reçues. Nous avons donc décidé d'organiser une session de rattrapage pour préparer le **Diplôme Élémentaire de Langue Française – option professionnelle – niveau A1**. 6 personnes ont participé à la seconde session de 2012. Les cours de préparation ont commencé en mars à raison de 4h de cours spécialisés par semaine. Toutes les candidates ont obtenu leur diplôme.



Les ateliers de français

En 2011, nous avons également mis en place une préparation au **DILF**. 12 personnes avaient intégré le cours et le taux de réussite en décembre 2011 avait été de 100%. C'est pourquoi nous avons réitéré l'expérience en 2012 : 6 personnes ont préparé ce diplôme. 5 personnes l'ont obtenu et nous attendons actuellement le résultat de la dernière participante qui, pour des raisons personnelles, a dû le passer tardivement. L'association apporte en plus de la préparation au diplôme une **aide financière pour les frais d'inscription aux diplômes** et pour aider les participantes à se maintenir en formation.

➤ *Faire apprendre la langue à travers la culture*

Enfin, participer aux ateliers de français est aussi un moyen **d'accéder à la culture de son pays de résidence**. Tout comme les années précédentes, nous avons organisé plusieurs sorties culturelles.

Une sortie a été organisée dans le cadre de « La journée des associations » du Quai Branly. 15 personnes ont participé à cette sortie d'une journée. Au programme, concert et visites des collections permanentes du musée. Les personnes se sont également vues offrir un panier repas lors de cette journée conviviale.

Nous avons continué notre partenariat avec le théâtre « Le Tarmac » et avons assisté à trois représentations de théâtre. 24 personnes ont participé à ces sorties.



Quelles sont les principales problématiques ?

Cette année encore, il subsiste une forte demande concernant plus d'heures de cours, surtout de la part du groupe de débutants et des groupes d'alphabétisation. Cependant, il ne nous est pas possible d'augmenter le nombre de cours pour des raisons pratiques et pécuniaires. De ce fait, nous avons dû continuer à orienter quelques personnes vers d'autres organismes où elles pourraient avoir plus de cours comme Atouts cours, Femmes relais 20^{ème}... Cependant, connaissant les difficultés diverses et notamment financières que rencontrent un grand nombre de personnes reçues à l'association pour couvrir les besoins les plus vitaux, il n'est pas toujours facile de trouver et d'orienter vers d'autres relais car **la plupart des structures demandent des participations financières.**

Par ailleurs, les cours dispensés sont des cours de FLE, c'est-à-dire qu'ils sont conçus pour les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle puisque cela répond à la demande majoritaire. Toutefois, nous comptons quelques personnes francophones et qui auraient besoin de cours spécifiques qu'il faudrait pouvoir développer.

D'autre part, il y a toujours une forte demande concernant les cours d'informatique. Malheureusement, les besoins en FLE et en alphabétisation ayant été jugés prioritaires, nous avons dû sacrifier les cours d'informatique faute de temps et de moyens.

Plus préoccupant, dans le contexte actuel où les subventions allouées aux associations sont en constante diminution, **la pérennité du projet de l'École du Bus est fortement menacée mettant ainsi en péril notre capacité à proposer de nouvelles formations diplômantes.**



Le pôle Traite des Etres Humains

Face à des phénomènes transnationaux de plus en plus complexes, la protection des personnes victimes d'exploitation sexuelle reste faible en France, reposant essentiellement sur des associations subventionnées par l'Etat et sur l'existence d'un réseau d'acteurs multidisciplinaires qui peine à se former et à coopérer.

Il n'existe pas de statistiques réelles concernant les personnes victimes de TEH aux fins d'exploitation sexuelle. Si les observateurs comptabilisent généralement les personnes arrêtées pour racolage ou bien les victimes de proxénétisme, ces individus ne sont évidemment pas systématiquement des personnes victimes d'exploitation ou de contrainte. Il persiste ainsi un **amalgame fréquent entre prostituées étrangères, proxénétisme et exploitation**. Dans le cadre du travail associatif, il apparaît qu'il existe en effet des individus, majeur(e)s et mineur(e)s, qui témoignent souffrir d'une faible liberté de contrôle sur leur conditions de prostitution et sur leur capital. Mais leur nombre est inconnu et la réalité du phénomène est d'autant plus complexe à appréhender que les situations vécues sont extrêmement diverses en matière de tromperie et de coercition.

La traite nigériane

En France, la communauté la plus concernée semble être, aujourd'hui, celle des femmes nigérianes. Elles représentent largement **plus de la moitié des femmes rencontrées sur la voie publique par le Bus des Femmes** à Paris et une majorité d'entre elles se prostituent dans le cadre d'une servitude pour dettes.

Le nombre des femmes nigérianes se prostituant sur la voie publique est devenu significatif, en France, au tournant du XXI^e siècle, et leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis. Une majorité d'entre elles vient de Benin City, a **moins de 22 ans** à leur arrivée en France et se prostituent pour payer une somme de plusieurs dizaines de milliers d'euros, qu'elles se sont généralement engagées à payer au Nigeria, à un "sponsor", qui aurait financé leur accès à un réseau d'immigration clandestine (aérien ou terrestre), dans le cadre d'un accord verbal garanti par le droit coutumier local (*juju*). Ces "sponsors", localisé(e)s en Europe ou dans le sud-ouest nigérian, ont tendance à réclamer **des sommes de plus en plus disproportionnés** par rapport aux réels frais avancés (de 3 à 30 fois en moyenne), entraînant des retours sur investissement de plus en plus conséquents, pour eux et tout un système de sectes locales et autres sociétés secrètes transnationales garantissant ces accords et le respect de leur exécution.

association
les amis du
bus  des
femmes





Le pôle Traite des Etres Humains

L'essor de ces réseaux et de leur activité depuis quinze ans est intrinsèquement lié à leur réussite financière, laquelle reste permise par la coopération des femmes ainsi transférées, soumises à **une absence d'alternatives économiques et migratoires**, et à un système complexe de contrôle individuel et collectif transnational.

Une fois en France, certaines femmes nigérianes cherchent à s'opposer à ces logiques de "servitude pour dettes", pour différentes raisons: la pratique banalisée d'accords frauduleux sur ce qui les "attend" en France, la disproportion entre les frais réellement avancés par leurs "crédeurs" et le montant exigé, la prise de conscience progressive de l'ampleur de ce montant et du temps de travail qu'il induit, les degrés de contrôle et de violences de plus en plus importants dans leur vie quotidienne, l'interdiction d'envoyer de l'argent à leur famille, l'ajout régulier de faux frais non justifiés, leurs mauvaises conditions de travail, la dégradation de leur santé etc. Leur opposition à ce système peut être très difficiles et induire des problèmes personnels ou familiaux très graves, en Europe et au Nigeria: des représailles physiques (agression, enlèvement, homicide), matériels (saisie ou destruction des biens), sociales (harcèlement, stigmatisme, ostracisme) et judiciaire (condamnation par le droit coutumier). L'implication croissante des sectes juju, attirées par l'appât du gain, notamment des temples Ayelala, devenus incontournables, place ces jeunes femmes dans une opposition à un pouvoir spirituel et judiciaire craint et respecté, dans une région corrompue, où l'application du droit commun reste incertaine. Cette posture transgressive, associée à une banalisation sociale et familiale de ces pratiques d'émigration et à la condamnation légale et morale de la prostitution dans le Sud-ouest nigérian, créent un contexte certes contradictoire, mais tout à fait dangereux pour ces femmes, surtout si elles rentraient sans argent.

association
les amis du
bus♀des
femmes





Le pôle Traite des Etres Humains

Quel accès à la protection?

Les personnes victimes ne parlent pas facilement de leur exploitation auprès des travailleurs sociaux ou des professionnels du droit, encore moins face aux autorités: soit qu'elles souffrent d'une **liberté de parole limitée** ou de **traumatismes**, soit qu'elles aient **peur du jugement moral** ou des conséquences de leurs confidences, notamment lorsqu'elles ont été impliquées par un tiers dans des démarches délictuelles. De même, lorsqu'elles parlent, leurs préoccupations ne sont pas toujours comprises, que leur situation soit complexe, ou que leur posture vis-à-vis de la prostitution ne soit pas en adéquation avec certains clichés véhiculés par une figure idéalisée des victimes de traite. Il conviendrait à priori de construire une relation de confiance et de non-jugement dans un espace de parole adapté, et d'évaluer chaque situation avec ses spécificités propres, à partir de critères d'exploitation (temps et conditions de travail, risques, accès au capital, frais imposés, saisies...), de contrainte (violence physique ou psychologique, fraude, menaces, liberté de mouvement, de parole, d'accès aux soins...) et de vulnérabilité (âge, situation sociale, administrative, santé...). Dans bien des cas, les professionnels rencontrent des personnes pour lesquelles ils ont des intuitions, mais ils manquent de temps ou de formations pour aborder ces questions et répondre à toutes les demandes d'individus souvent très isolés. **La formation et la mise en réseau des acteurs sur ces questions restent un enjeu déterminant.**

L'accès aux droits pour les victimes est long et compliqué. On observe des blocages de la part des institutions et des personnes elles-mêmes. Ces dernières connaissent toutes les difficultés des personnes victimes de violence (souffrance, traumatismes, peur) et des primo-arrivants (barrière de la langue, incompréhension du système français, faible réseau social), mais souffrent en plus des conséquences de leur exploitation (épuisement, isolement, faible intégration). **Beaucoup refusent de porter plainte** par peur de représailles sur leur famille ; d'être éloignée géographiquement dans le cadre du Dispositif national Ac.sé, par peur de la solitude et de l'inconnu ; d'être hébergée dans un centre collectif, par peur de vivre avec les autres (méfiance, honte des conséquences somatiques, insomnies...), d'être infantilisée, de devoir respecter des règles après des années de contraintes imposées. D'autre part, les travailleurs sociaux et les autorités manquent trop souvent d'effectifs ou de temps pour traiter également toutes les démarches faites vers eux, et ne les considèrent pas toujours avec intérêt, voire avec suspicion, surtout lorsque ces personnes sont en situation irrégulière ou qu'elles souhaitent continuer de se prostituer sans être exploitées ; et ce, à mesure que les politiques publiques à leur égard continuent de se confondre avec celles de la lutte contre le désordre public, la prostitution ou l'immigration clandestine..



Le pôle Traite des Etres Humains

En 2012, la chef de projet Traite des Etres Humains a accompagné
...personnes et réalisé...entretiens individuels et confidentiels.

Le pôle « Traite des Etres Humains » est composé de trois programmes : les programmes « **Patience, Joy et Victoria** ». Il s'agit d'abord de promouvoir l'identification des victimes de traite, leur santé, leur parole et leur émancipation. Il s'agit ensuite de promouvoir l'accès des personnes victimes de traite des êtres humains à leurs droits spécifiques en matière de protection. Puis il s'agit enfin, de promouvoir leur autonomisation, en les soutenant dans leur parcours d'autonomisation.

Le programme Patience :
89 personnes suivies et 976 entretiens réalisés

- Identification des personnes victimes de traite dans les lieux de prostitution de voie publique, en région parisienne, par le biais des permanences d'accueil mobiles du Bus des Femmes ;
- Formation des acteurs multidisciplinaires pouvant participer à l'identification des personnes victimes de traite ;
- Travail en partenariat avec les relais communautaires : les anciennes femmes victimes de traite suivies par l'association ;
- Réalisation d'entretiens individuels et confidentiels au local de l'association;
- Création d'une relation de confiance et de disponibilité;
- Orientation vers les partenaires médicaux et la permanence de la CPAM;
- Orientation vers des psychiatres et psychologues partenaires;
- Orientation vers les cours de FLE de l'association;
- Promotion de l'acquisition de connaissances et de l'empowerment

En 2012, la majorité des femmes victimes accompagnées ont témoigné de souffrances psychologiques (dépression, angoisse, envies suicidaires, troubles alimentaires, insomnies...). Nous avons travaillé avec elles une orientation vers un psychologue ou un psychiatre, notamment en lien avec le pôle santé de l'association. Toutefois, de nombreux obstacles ont rendu ces orientations compliquées voire impossible : la difficulté de trouver un thérapeute qui parle leur langue, leur refus de parler de leurs problèmes à un tiers, blocages multiples des thérapeutes...

De même, lorsque ces femmes acceptent de se rendre auprès d'un psychologue, il est très rare qu'elle poursuive leur thérapie par la suite (sentiment d' »incompréhension, difficulté à créer du lien...).

association
les amis du
bus ♀ des
femmes





Le pôle Traite des Êtres Humains

Le programme Joy : 111 personnes suivies

- Soutien vers l'accès à un hébergement sécurisant;
- Soutien à l'éloignement géographique hors Ile de France;
- Soutien à la mise à l'abri;
- Soutien vers l'accès à la procédure pénale;
- Accompagnements pour les demandes de titre de séjour ;
- Accompagnement pour les demandes d'asile;
- Soutien au maintien sur le territoire;
- Promotion de l'accès aux droits;

En 2012, nous avons observé que l'orientation vers des hébergements de type « foyer collectif » est très difficile : d'abord, l'orientation en urgence dont ces jeunes femmes du programme Joy ont besoin se heurte aux manques de places et à la difficulté d'orienter des personnes en situation irrégulière (100% des situations), ensuite la plupart d'entre elles rejettent l'hébergement collectif, soit qu'elles ont peur de vivre avec des personnes rejettent tout système de réglementation collective, ne pouvant plus tolérer aucune forme de contrôle ou de contrainte.

On observe toujours une méconnaissance de la plupart des acteurs du secteur associatif et médico-social concernant le phénomène de la traite des êtres humains mais aussi des droits des victimes.

Malgré les nombreuses demandes de formations, nous souffrons d'un manque de temps et de financements pour mettre en place toutes les formations demandées et/ou nécessaires.



Le pôle Traite des Êtres Humains

Le programme Victoria: 55 personnes suivies

- Soutien vers l'accès à la formation;
- Soutien vers l'accès à l'emploi et au maintien dans l'emploi;
- Soutien à l'ouverture des droits sociaux;
- Soutien à l'obtention de dommages et intérêts auprès de la CIVI;
- Evaluation et adaptation de l'accompagnement santé ;
- Evaluation et adaptation de l'accompagnement en matière de sécurité;
- Soutien de l'implication individuelle des anciennes victimes;
- Soutien des actions collectives;

En 2012, nous avons pu observer une **absence de dispositif d'accompagnement** qui prend en compte les problématiques spécifiques des victimes de TEH : traumatismes, absences de démarches d'intégration pendant toute la période d'exploitation. Pas de droit RSA pour les personnes régularisées via l'article L316-1 du CESEDA ; Pas d'attestations des préfectures permettant la délivrance de l'ATA pour les personnes régularisées via l'article L316-1 du CESEDA.

Beaucoup de victimes ont souhaité rester en Ile de France. Il a fallu alors faire appel au droit commun. Nous avons pu remarquer des difficultés pour les personnes victimes de TEH à accepter les règles, vécues comme des privations de liberté, des difficultés à accepter la réalité des hébergements collectifs en Ile de France. **Il y a une grande absence de places dédiées aux femmes victimes de violence en dehors de la violence conjugale.** De plus, les priorisations de l'accueil des victimes de TEH par les CHRS, inscrites dans le code de l'action sociale et des familles, sont inexistantes.

Nous avons également observé une **méconnaissance de la plupart des acteurs du secteur associatif et médico-social** concernant le phénomène de la traite des êtres humains mais aussi des droits des victimes. Nous avons rencontré beaucoup de partenaires extérieurs frileux du fait de leurs méconnaissances de la TEH

La communauté nigériane est une des communautés les plus touchées par le phénomène de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle. Si beaucoup d'entre elles s'émancipent de leur exploitation, elles restent réticentes à assumer la visibilité de ces démarches auprès des autres et expriment de vives difficultés à parler de traite des êtres humains dans le cadre du groupe de parole collectif.

association
les amis du
bus♀des
femmes





Le Bus : Lieu de formation

Interventions à l'extérieur

La directrice a réalisé 7 interventions à l'extérieur :

- Une intervention à l'Institut en soins infirmiers dans le cadre du module optionnel "Précarité, Exclusion et Santé" auprès des étudiants de 3^{ème} année
- Une intervention à l'Ecole d'aide - soignant et d'auxiliaires de puériculture sur le module "Vie Courante des femmes, regards des mères" auprès de la promotion des élèves auxiliaires de puériculture.
- Deux interventions à BUC Ressources sur les thèmes de Prostitution et travail social - respect de choix de vie auprès des éducateurs.
- Une intervention au Centre de formation Saint Honoré dans le cadre du cours "violences faites aux femmes" auprès de **44** étudiants éducateurs
- 1 étudiante en animation d'accueil.

Ces interventions sont aussi l'occasion pour les étudiants de contacter plus facilement la directrice.

- Deux interventions pour la Mairie de Paris en direction des Correspondants de Nuit à l'Espace de Recherche de Formation sensibilisation des agents de la ville sur l'intitulé : Formations Phénomènes Prostitutionnels.

Lieu de formation

L'association les Amis du Bus des Femmes a continué en 2012 à être un terrain de stage très sollicité.

Nous avons reçu **21** étudiants dont :

- 4 étudiants en soins infirmiers (stage en santé publique)
- 4 étudiantes auxiliaires puéricultrices
- 1 étudiante assistante sociale
- 1 étudiante DESTIF - IRTS
- 1 étudiante atelier français - français langues étrangères (FLE)

Stages en observation : 7 salariées du Samu Social en qualité d'écouteresses sont venues sur une demi-journée ainsi qu'une assistante sociale du réseau Solipam.

Malgré les nombreuses demandes de formations, nous souffrons d'un manque de temps et de financements pour mettre en place toutes les formations demandées et/ou nécessaires.

association
les amis du
bus  des
femmes





Le Conseil d'administration L'Equipe

Notre Conseil d'Administration

Claude BOUCHER – Présidente
Olga FERREIRA DIAS – Trésorière
Dolorès PONS – Secrétaire
Claudia ZIM-IOU-SIE – Secrétaire suppléante

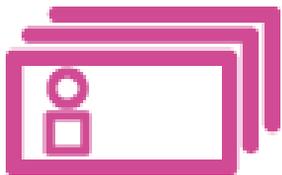
Franceline LEPANY – Administratrice
Joëlle SAUNIERE – Administratrice
Jeanne De CHATEAUBRIAND – Administratrice
Elisabeth DAVID DAN – Administratrice
Miguel-Ange GARZO – Administrateur

Notre Equipe

France ARNOULD – Directrice
Pauline BONNAUDET – Chef de projet Emploi-Formation
Pénélope GIACARDY – Chef de projet Santé
Claire GUIGNET – Assistante Sociale
Djamila HAKEM – Animatrice
Muriel JAUNAS – Assistante Sociale
Caroline MARTIN – Responsable Administratif et Financier
Alexandre MASSERON – Agent de prévention
Françoise ROUX – Animatrice / Agent d'accueil
Vanessa SIMONI – Chef de projet pôle TEH
Nicole SIMOVIC – Animatrice
Audrey SMOLEN KONE – Professeur FLE

association
les amis du
bus♀des
femmes





Nos partenaires

African positive association (Apa)
Anaem
Anpaa
Arcat
Arps Ile de la Réunion
CAARUD la boutique Beaurepaire – la boutique de Charonne
CCAA Vaucouleurs
CDAG Meaux – Paris – Ile de France
Centres de planification familiale : Centre Cavé 18^{ème} – Melun – les
Bluets/Trousseau – Fontainebleau – Horizons – Lariboisière – Evry – St Denis –
Port Royal – Crimée
Centre du psychotrauma – Centre Minkowska
CPAM de Paris
Clinique des Bluets
Collectif Droits et Prostitution
Coordination toxicomanie 18
Crips
Croix Rouge Enfants du Monde – Droits de l’Homme
Croix Rouge Moulin Joly
Culture du Cœur
Dessine-moi un mouton
Diagonale 91
Droits D’Urgence
Entraide Guyane
Espoir Goutte d’Or
Gisti
Hôpital Bichat – Hôpital Hôtel Dieu – Hôpital Lariboisière – Hôpital Levallois –
Hôpital La Pitié-Salpêtrière – Hôpital Sainte-Anne – Hôpital Saint-Antoine –
Hôpital Saint-Louis – Hôpital Tenon
Horizons
Hors la Rue
Ikambéré
Intervalles
La Cimade
La halte-femmes
Les Petits Frères des Pauvres
Les Restos du cœur
La 20^{ème} chaise
Maternité Port Royal
MDM Lotus Bus
Paris tout p’tits
Pôle Emploi
Policlinique Baudelaire
Samu social de Paris
Services sociaux de polyvalence
SIAO Urgence et Insertion de Paris
Solidarité Sida

association
les amis du
bus ♀ des
femmes





Nos financeurs

Même si, comme chaque année, nos moyens financiers restent encore insuffisant par rapport aux moyens dont nous avons besoin pour développer nos actions et les réaliser dans de bonnes conditions, nous tenons à remercier les financeurs qui nous ont soutenu en 2012 et qui nous ont permis de réaliser les actions décrites dans ce rapport.

L'ARS Ile de France

La Délégation Régionale au Droit des Femmes

Le Conseil Régional d'Ile de France

La Mairie de Paris

La Conseil Général de Seine et Marne

Sidaction

Solidarité Sida

La CRAMIF

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Ile de France

L'INPES

Les Nations Unies

La Fondation ELLE

La Fondation de France

association
les amis du
bus♀des
femmes

